

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

De Christophe Colomb à Ferdinand de Lesseps
 Garibaldi, héros classique
 L'Académie diplomatique internationale et son activité scientifique
 La deuxième Journée d'études de Juvisy
 Gand, ville d'art
 Le capitalisme d'Etat aux Etats-Unis
 Le cardinal Mercier lisant
 Lettre de Vienne
 Trois collections philosophiques françaises
 Pécati

Adrien DANSETTE
 Philippe de ZARA
 Vicomte Ch. TERLINDEN
 F. VAN STEENBERGHEN
 Baron Firmin van den BOSCH
 Baron SNOY d'OPPUERS
 Léon SUENENS
 Paul DRESSE
 Marcel DE CORTE
 Ch. du BUS de WARNAFFE

De Christophe Colomb à Ferdinand de Lesseps

On sait l'importance qu'eut « le Panama » dans l'histoire de la III^e République. L'entreprise inaugurée en 1880 par Ferdinand de Lesseps pour percer un canal reliant l'Atlantique au Pacifique s'effondra en 1889 dans une catastrophe financière telle que, depuis Lava, aucune compagnie privée n'en avait connu de semblable.

Le scandale financier entraîna un scandale politique. Au cours des dernières années de sa carrière, la Compagnie du Panama avait, en effet, sollicité l'appui du gouvernement, et pour le lui obtenir des membres du Parlement, des ministres avaient trafiqué de leur mandat par l'entremise de financiers comme le baron de Reinach ou le Dr Cornélius Herz qui nous ont laissé le souvenir de leurs extraordinaires aventures, mais ont emporté leurs secrets dans la tombe.

La corruption des pouvoirs publics fut révélée en novembre 1899 et donna lieu à des débats dramatiques qu'illustrèrent, parmi d'autres, Jules Delahaye, Rouvier, Déroulède, Clemenceau. La plupart des parlementaires compromis échappèrent à la répression, tandis qu'une condamnation infamante acheva la glorieuse carrière de Ferdinand de Lesseps.

Nous devons à l'obligeance des éditeurs, la Librairie académique Perrin, à Paris — la publication, en primeur, du premier chapitre d'un ouvrage qui paraîtra bientôt sous le titre : Les Affaires de Panama.

UN VIEUX RÊVE

Christophe Colomb s'était trompé. A l'ouest, il n'existait pas de route des Indes. Comme un défi à l'humeur vagabonde des aventuriers et à l'esprit de lucre des marchands, le destin ironique avait, entre les deux nouveaux continents, dressé la barrière d'une étroite et capricieuse langue de terre.

L'Espagne triomphante de la Renaissance rêva d'un détroit qui unirait les deux océans; ses navigateurs, ses conquérants, un Vasco Nunez de Balboa, un Fernand Cortez l'avaient cherché en vain. Ses princes glorieux songèrent à trancher le nœud gordien des deux Amériques; mais le Conseil des Indes, jaloux de garder le monopole du commerce dans les pays récemment découverts, obtint un arrêt menaçant de mort quiconque projetterait de modi-

fier ce que Dieu avait créé. Pour gagner l'Europe, les convois d'or du Pérou durent chercher la voie lointaine de Magellan ou emprunter, à travers l'isthme de Panama, une piste tracée dans la forêt vierge.

C'est seulement au XIX^e siècle que le rêve prit corps. En 1814, à la veille de perdre la Nouvelle Espagne, les Cortés ordonnèrent le creusement d'un canal dans la dépression de Tehuantepec, la plus proche de Mexico. En 1825, le Congrès des États de l'Amérique centrale octroya une concession.

A cette époque, les projets abondèrent. Humblodt, en 1804, en établit une liste de neuf; il en parla à Goethe qui lui écrivit une lettre enthousiaste : « Cette œuvre est réservée à la postérité et à un grand esprit initiateur; elle se fera, mais je n'y serai plus comme aussi je ne vivrai plus pour voir le percement de l'isthme de Suez ».

La grande idée soulevait l'imagination d'écrivains, d'explorateurs, de soldats, d'ingénieurs. Des hommes d'État s'en préoccupèrent : Pitt, Guizot; des économistes : les Saint-Simoniens (1); des rêveurs, tel Louis-Napoléon Bonaparte. Enfermé au fort de Ham, celui qui devait, vingt-cinq ans plus tard, offrir à Ferdinand le titre de duc de Suez (2), songea à aller creuser le canal de Nicaragua.

Déjà, une compagnie privée avait été créée en France, en 1838. Une autre le fut en Amérique, en 1849, avec l'appui de Cornélius Vanderbilt. Dans les vingt années suivantes, il s'en fonda plusieurs qui étudièrent divers projets. En attendant de percer un canal, les Américains construisirent de 1838 à 1854 un chemin de fer de Colon à Panama.

En 1869 et 1870, le gouvernement de Washington signa des actes de concession avec la Colombie. Le Sénat se refusa chaque fois

(1) En 1844, Michel Chevallier émet, dans une étude sur l'isthme de Panama, cette audacieuse formule : « Il n'est pas une intelligence où Suez ne rime à Panama ».

(2) BATHEDAT, *Ferdinand de Lesseps*.

à les ratifier, bien qu'entre-temps un nouveau président, le général Grant, flattant le jeune orgueil de son peuple, eût proclamé qu'il fallait construire « un canal américain avec l'or américain ».

Ainsi, les études, les projets, les concessions, les compagnies se succédaient vainement : nul n'était à la fois assez audacieux et assez puissant pour oser entreprendre sérieusement l'œuvre immense.

Enfin parut Ferdinand de Lesseps.

LE « GRAND FRANÇAIS »

Issu d'une vieille famille de diplomates, diplomate lui-même, en Égypte, en interrompant sa carrière, en fit un perceur d'isthme.

Les étapes de sa vie ardente : Rome, Suez, Panama; un échec, un triomphe, un désastre.

Successivement vice-consul, et consul en Portugal, en Tunisie, en Égypte, en Hollande, en Espagne, il laisse partout le souvenir d'une témérité généreuse qu'il sait, lorsqu'il en est besoin, nuancer de beaucoup d'adresse. En Tunisie, le bey a une fille et un favori qui ont le tort de s'aimer et de se le prouver. On découvre le crime : Lesseps fait échapper le favori; c'est le futur général Yousof qui aidera, plus tard, la France à conquérir l'Algérie. En Égypte, son dévouement, au cours de l'épidémie de peste en 1834, provoque l'admiration de tous. A Malaga, pendant la révolution de 1840, il sauve un général espagnol de la fureur populaire en facilitant sa fuite sur un navire de guerre français. A Barcelone, son attitude pendant une période troublée lui vaut les félicitations de Guizot. Envoyé extraordinaire à Madrid, il sollicite, à la demande d'une « une fille de la grande noblesse espagnole, sa parente éloignée, la grâce d'un officier qui s'était révolté à la tête de son régiment; il échoue, fait ses adieux au maréchal Narvaez, en jouant le diplomate offensé avec une bonne grâce attristée, et obtient ainsi gain de cause. L'impératrice Eugénie s'en souviendra : la jeune fille s'appelait M^{lle} de Montijo.

En 1849, la Révolution a chassé Pie IX qui s'est réfugié à Gaète. Oudinot, à la tête d'un corps expéditionnaire, débarque pour prévenir une action de l'Autriche. Les insurgés lui infligent un échec sous les murs de Rome. L'Assemblée constituante s'indigne de ce qu'on garantisse aux Romains leurs libertés en les bombardant. Pour la calmer, le gouvernement envoie Ferdinand de Lesseps en mission spéciale. Il lui faut concilier les inconciliables : le pouvoir pontifical et la République romaine. Il déploie une activité extraordinaire. Par-dessus le gouvernement qui lui a donné des instructions très imprécises, peut-être cherche-t-il son inspiration dans les vœux de la majorité de l'Assemblée. Lui-même est de tendances libérales? Peut-être veut-il obtenir de la Révolution des garanties qui renforceraient le pouvoir spirituel du Pape? Il semble plutôt que ce réalisateur soit déjà l'homme de Suez et de Panama. Il ne connaît pas les obstacles : à tout prix, il lui faut un résultat positif. Il finit par signer une trêve avec le gouvernement révolutionnaire; mais l'Assemblée législative, en majorité conservatrice, a succédé à l'Assemblée constituante. Lesseps est brutalement rappelé, déféré au Conseil d'Etat qui le blâme à l'unanimité moins une voix. Aujourd'hui encore, son rôle est approuvé ou désapprouvé par les historiens, selon qu'ils sont de gauche ou de droite.

Lesseps a demandé sa mise en disponibilité. Le voilà gentilhomme campagnard dans le Berry, en son château de La Chesnaye qui évoque le souvenir d'Agnès Sorel. Il y perd sa femme, puis un fils.

Presque cinquante ans, une carrière brisée, un foyer ravagé : sa vie est manquée. Il n'a plus, en perfectionnant sa ferme-modèle, qu'à attendre la vieillesse et la mort dans le calme et l'oubli.

Un jour, juché sur un échafaudage parmi les maçons, il reçoit son courrier. Une lettre d'Égypte : le vice-roi Abas-Pacha vient de mourir, Saïd Pacha, le fils du célèbre Méhémet-Ali, lui succède. C'est un vieil ami de Lesseps. Leur affection date du temps où le Français, pour faire plaisir à Méhémet, essayait de faire maigrir Saïd à force d'exercices physiques.

Consul au Caire, Lesseps, après les Sésostris, Alexandre, César et Napoléon, a rêvé d'un canal qui « marierait les deux mers ». Il débarque à Alexandrie, où Saïd l'attend pour traverser jusqu'au Caire le désert de Lybie, à la tête d'une armée de dix mille hommes. Un matin, Lesseps voit un arc-en-ciel de l'ouest à l'est, présage de l'union entre l'Occident et l'Orient : il sent son cœur battre violemment. Devant l'état-major de Saïd, au risque de se rompre le cou, il franchit à cheval un dangereux parapet. Les généraux pensent que l'ami de leur maître, qui montre tant d'audace, ne peut avoir que de bonnes idées; le soir même, Ferdinand de Lesseps a obtenu sa concession.

Et puis, c'est l'histoire du Suez, tant de fois racontée : les études préliminaires; les manœuvres du gouvernement de Londres pour empêcher le sultan de confirmer la concession, les Anglais craignant que la séparation de l'Égypte et de la Turquie devienne plus aisée et que, de Toulon, la flotte française ne soit, par Suez, plus près des Indes que la flotte anglaise; Palmerston déclarant, en plein Parlement anglais : « Cette Compagnie, comme je l'ai souvent dit, est une des plus admirables entreprises de tromperie qui aient été réalisées dans les temps modernes. C'est un leurre complet du commencement jusqu'à la fin. »

Ce sont surtout quinze années d'efforts tenaces : les épidémies de choléra et de typhus dans les chantiers, le retrait des ouvriers indigènes donnés en corvées, les ennuis financiers et la menace constante d'une liquidation.

Mais, après mille difficultés, c'est aussi l'inoubliable journée du 17 novembre 1869. L'empereur d'Autriche François-Joseph, le prince royal de Prusse Frédéric-Guillaume, le prince et la princesse des Pays-Bas assistent à l'inauguration du canal. Toutes les puissances ont envoyé des navires de guerre. Lorsque le yacht impérial, *l'Aigle*, arrive en vue d'Ismaïlia, la foule, massée sur les berges du canal, acclame l'impératrice Eugénie, assise sur la dunette, entourée de ses officiers et de ses dames d'honneur, ayant à ses côtés Ferdinand de Lesseps, ses deux fils et M^{me} Charles de Lesseps; et les hurrahs redoublent quand l'impératrice désigne Lesseps à la foule.

Quelques semaines plus tard, le héros de Suez, âgé de soixante-cinq ans, épouse une jeune fille qui lui donnera douze enfants.

Il fait un voyage triomphal en Angleterre où les feux d'artifice écrivent son nom dans le ciel, mais sa popularité inouïe ne résout pas la crise financière du Suez. La marine marchande n'a pas cru au succès du canal et ne s'y est pas préparée. En 1871, la Compagnie échappe par miracle à la liquidation, en attendant que le trafic, d'abord inférieur aux prévisions, s'accroisse régulièrement.

L'homme infatigable échappe aux atteintes de l'âge. Entre deux négociations avec l'Angleterre, qui achète un important paquet d'actions de Suez au vice-roi d'Égypte et cherche à prendre le contrôle de la Compagnie, il agit de nouveaux projets : un chemin de fer de l'Asie centrale pour relier Moscou à Pékin, une mer intérieure d'Afrique qui fertiliserait le Sahara. Et puis, c'est Panama.

Panama! L'enthousiasme des premiers efforts, la fameuse tranchée de la Culebra, la fièvre jaune, la pénurie d'argent, les incessantes émissions d'obligations, l'emprunt à lots, la corruption parlementaire, la catastrophe, le scandale; enfin, la condamnation infamante que Ferdinand de Lesseps ne connaît pas : la vie avant d'abandonner son corps a déjà quitté son cerveau.

Le destin de Lesseps, c'est un sujet de légende et un sujet d'épopée.

Mais d'aucuns, insensibles à ces tentations littéraires, reprennent les insultes d'il y a cinquante ans, essayant d'ajouter à l'arrêt des magistrats, le verdict plus lourd de l'histoire (1).

Génie? Escroc?

Ni l'un, ni l'autre. Lesseps fut un conducteur d'hommes au prodigieux optimisme, qu'on descendit trop bas pour l'avoir porté trop haut.

Un souvenir de ses quatorze ans le peint tout entier. Un jour de promenade, il arrive au bord de la Seine. Son frère la traverse en barque; lui se déshabille, met sa chemise et ses bas dans son chapeau, se jette à l'eau, nageant d'une main et tenant de l'autre, au bout d'un bâton, sa jaquette, sa culotte et son gilet.

C'est ainsi qu'il réussit Suez et qu'il perd Panama.

Une « activité merveilleuse », une « audace inouïe », une ténacité invincible « au service » d'une foi juvénile dans le succès », Ferdinand de Lesseps serait un prophète méconnu s'il ne joignait à tout cela une force de séduction qui tient de la « magie » (2).

Elle vous saisit au premier abord. Le corps est un peu trapu, malgré la redingote serrée. Mais, dans le visage hâlé par le soleil, sans qu'on ait pu détailler le front bombé, les cheveux blancs et la moustache relevée, on est happé par les yeux très noirs qui emplissent les orbites. Il parle et c'est la vie même, et, s'il écrit, il parle encore une langue drue, directe, bonhomme, qu'émaillent des remarques optimistes : « Le bien l'emporte sur le mal, c'est ma vieille doctrine » — « Un peu d'imagination est un bon levain pour cette lourde pâte des affaires humaines ».

Son œuvre qui frappe l'imagination, un « bonheur sans pareil », sa verte vieillesse, une éloquence dénuée d'artifices, une spontanéité charmante, de nombreux enfants, — avec qui il caracole au bois, — et jusqu'à ses bêtes familières, Oscar, un angora, Coco, un corbeau apprivoisé, tout contribue à en faire pour les foules une image d'Épinal.

Avec son extraordinaire rayonnement, exalter l'orgueil humain en satisfaisant l'appétit du jeu, c'est plus qu'il n'en faut pour être sacré « Grand Français ». On l'accable d'honneurs dont il n'est jamais las.

Lorsque Renan, qui croit à l'avenir de la science et aime la poésie de l'histoire, le reçoit à l'Académie, il dépouille un instant son ironie pour sourire comme à l'apôtre d'un nouveau culte à celui qui transforme le monde et donne la foi : « L'antiquité eût fait un mythe à votre sujet. Après Lamartine, vous avez été l'homme le plus aimé de votre siècle, celui sur la tête duquel se sont formés le plus de légendes et le plus de rêves. »

Quand Lesseps entreprend Panama, Victor Hugo lui chante cette exhortation impérieuse :

« Étonnez l'univers par de grandes choses qui ne soient pas des guerres. Ce monde, faut-il le conquérir? Non, il reste à vous, il appartient à la civilisation. Il l'attend. Allez! Faites! Marchez! »

Depuis longtemps, le Négus d'Abyssinie lui a écrit qu'il était de la « Tribu de la Lumière ».

Si les louanges anonymes de ses compatriotes sont moins poétiques, il n'est pas non plus insensible à leur concert. Lorsqu'il entre aux assemblées de ses compagnies, ce sont des ovations, et, lorsqu'il en sort, on le porte presque en triomphe jusqu'à sa voiture. Un jour qu'un actionnaire conteste un prix de revient et demande une expertise, on interpelle ce quidam : « Une enquête! Jamais! Quand M. de Lesseps a parlé, il n'y a pas besoin d'enquête! » Acclamations, cris : « Très bien, à bas les enquêteurs! Ce sont les ennemis de la France. »

(1) ZÉVAËS, *Le Scandale de Panama*.

(2) RENAN.

Au temps de Panama, la réussite, l'âge et les fumées de cet universel encens n'ont pu qu'augmenter les erreurs de l'Idole. Mais Ferdinand de Lesseps eût-il fait Suez s'il n'avait été optimiste, imprudent et entêté (1)?

Toujours et de toute sa magnifique ardeur, il s'est donné entièrement à ce qu'il a fait. Ce sentiment du devoir s'est peu à peu mué en un mysticisme orgueilleux que cache mal sa bienveillance. Dans sa gloire opulente, cet homme généreux et désintéressé ignore le prix de l'argent. Il croit qu'une mission civilisatrice lui est impartie. C'est à elle qu'il pense et non aux économies qui lui sont confiées. Panama est fait pour Lesseps et Lesseps pour Panama. En avant donc pour un nouveau Suez!

LE GRAND PROJET

Depuis le succès de Suez, de nombreux projets de canal en Amérique centrale se succédaient. Sans Lesseps, ils n'auraient pas eu plus de succès que les précédents. Tout ce qui se fera ne se fera que grâce au triomphe de Suez (2) et à la fascinante personnalité de son créateur.

Le Congrès international des Sciences géographiques, auquel Ferdinand de Lesseps assistait en qualité de délégué français, étudia la question à Anvers, en 1871, et à Paris, en 1875. La même année, la Commission de Géographie commerciale, qui fonctionnait au sein de la Société de Géographie, forma, sous la présidence de Lesseps, un comité français pour l'étude du percement d'un canal interocéanique.

Le général Turr et le lieutenant de vaisseau L.-N. Bonaparte Wyse constituèrent une société qui se chargea de défrayer les études nécessaires. Une mission, dirigée par L.-N. Bonaparte Wyse, explora, en 1876 et 1877, divers tracés et se rallia à celui de Panama.

Bonaparte Wyse et le général Turr obtinrent de la Colombie, en 1878, un traité leur concédant, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans à dater de son ouverture, un canal interocéanique à construire entre le golfe de Limon et la baie de Panama. Le canal devait être terminé et livré à la navigation dans un délai de douze ans.

En mai 1879, un Congrès international d'Études du Canal interocéanique, convoqué par Ferdinand de Lesseps, et où il prit soin d'introduire de nombreux amis, réunit à Paris des savants, des ingénieurs et des navigateurs du monde entier. Le Japon et la Chine eux-mêmes étaient représentés.

Le Congrès se divisa en cinq commissions qui se répartirent le travail : commission de statistique, commission économique et commerciale, commission de navigation, commission technique, commission des voies et moyens pour l'exécution du canal; mais il avait surtout à se prononcer entre deux tracés sérieux : Panama ou Nicaragua, et entre deux types de canal : à niveau ou à écluses.

Malgré le travail formidable que représentait le creusement d'un canal à niveau à travers l'isthme de Panama, le Congrès rejeta le projet moins coûteux d'un canal à écluses en Nicaragua, le seul possible dans ce pays. Il pensa, et Lesseps avait soutenu cette opinion, que la formule des écluses, trop compliquée pour une œuvre de cette importance, poserait des problèmes insolubles, ou, tout au moins, de solution très difficile.

Le canal à écluses pourrait-il, en effet, être adapté aux progrès de la navigation qui se manifestent par l'augmentation constante des dimensions des navires? Le bief central devant se vider partiellement à chaque passage de navire, le débit des rivières qui l'ali-

(1) Avec l'incompétence technique, ce sont les défauts que son plus récent biographe met au passif de Ferdinand de Lesseps. (V. ROBERT COURAU, *Ferdinand de Lesseps*.)

(2) Les actions de la Compagnie, qui ne valaient que 200 francs en 1869 et 175 francs en 1871, atteignaient déjà 1,327 francs en 1880.

menteraient ne deviendrait-il pas insuffisant avec l'accroissement continu du trafic? Et si l'on était amené, par l'une ou l'autre de ces raisons, à envisager une transformation du canal, les travaux ne nécessiteraient-ils pas un long arrêt de l'exploitation?

Le projet de canal à niveau de Panama présenté par Wyse et Reclus fut adopté par 78 voix contre 8 et 12 abstentions. Les onze délégués américains avaient reçu de leur gouvernement instruction de ne pas s'engager.

Le 29 mai 1879, le Congrès vota la motion suivante :

« Le Congrès estime que le percement d'un canal interocéanique à niveau constant, si désirable dans l'intérêt du commerce et de la navigation, est possible, et que ce canal maritime, pour répondre aux facilités indispensables d'accès et d'utilisation que doit offrir, avant tout, un passage de ce genre, devra être dirigé du golfe de Limon (Colon) à la baie de Panama. »

Le vote avait eu lieu par appel nominal. Lorsqu'était venu son tour, Lesseps avait répondu :

« Oui, et j'ai accepté de me mettre à la tête de l'entreprise. »

Au moment où on allait se séparer, il déclara « Je dois vous avouer que je suis passé par bien des perplexités pendant le temps qu'a duré ce Congrès. Je ne pensais pas, il y a quinze jours, que je serais obligé de me mettre à la tête d'une entreprise nouvelle. Mes meilleurs amis ont voulu m'en dissuader, me disant qu'après Suez je devais me reposer. Eh bien! si l'on demande à un général qui a gagné une première bataille s'il veut en gagner une seconde il ne peut pas refuser. (*Applaudissements répétés pendant plusieurs minutes.*)

Le même jour, à l'issue du banquet qui termina le Congrès, Gambetta donna à Ferdinand de Lesseps le nom de « Grand Français ». Le tribun n'avait pas gardé rancune au percuteur d'isthme d'une rivalité politique occasionnelle : en 1869, sur les instances du gouvernement impérial en quête d'un candidat populaire, Ferdinand de Lesseps s'était présenté sans succès contre Gambetta aux élections législatives de Marseille.

« Grand Français! », le mot devait rester, qui exprimait si bien l'admiration un peu naïve des foules; avant que la postérité ne le ratifie, on tentera d'y voir une ironie facile dont on abreuvera un vaincu accablé par l'âge et la défaite.

* * *

Après le Congrès, Ferdinand de Lesseps acheta, au prix de dix millions, la concession de Bonaparte Wyse et du général Turr, et, confiant en la force de son nom, il fonda une société au capital de quatre cents millions. La souscription n'en rapporta que trente. Le « Grand Français » apprenait, au seuil de la vieillesse, que la gloire ne supplée pas à la publicité financière.

C'était un échec, mais la bataille de Panama était engagée, et un Ferdinand de Lesseps ne recule pas. Il avait voulu se passer de cette onéreuse publicité à laquelle sont soumises toutes les entreprises qui font appel à l'épargne; il ne l'avait pu. Lui aussi en ferait donc, et comme on n'en avait jamais fait jusqu'alors.

Ce fut une campagne tapageuse, digne du colossal projet : articles de revues et de journaux, tracts, brochures, conférences, création d'un *Bulletin du Canal interocéanique* qu'on appellera plus tard « le *Moniteur des Chimères* », fondation, pour neutraliser l'hostilité possible des États-Unis, d'un comité américain, sous la présidence d'un ancien ministre de la Marine.

Infatigable, après s'être fait acclamer dans toutes les grandes villes de France, Ferdinand de Lesseps, accompagné de sa femme, de trois de ses enfants et des membres de la Commission technique du Congrès, s'embarqua pour Panama.

C'est au cours de ce voyage que fut arrêté, dans ses lignes essentielles, le projet de l'entreprise.

Long de 74 kilomètres, large de 22 mètres, profond de 9, le canal, une fois terminé, serait à niveau comme celui de Suez. Il comporterait plusieurs particularités imposées par les obstacles naturels.

A 15 kilomètres du Pacifique, et parallèlement à la côte, l'isthme est traversé par la chaîne de la Cordillère et par le massif de la Culebra, d'une altitude de plus de 100 mètres. De la Cordillère descend vers l'Atlantique une rivière torrentueuse, aux crues formidables, le Rio Chagres, dont le débit passe parfois de 12 à plus de 2.000 mètres cubes. Enfin, les marées ont 6 mètres d'amplitude à Panama et seulement 60 centimètres à Colon.

Il faudrait donc percer, à travers la Culebra, une tranchée dont la profondeur maxima dépasserait 100 mètres. Les terrains excavés ou dragues seraient transportés par trains jusqu'aux décharges situées dans les vallées proches.

Il faudrait dresser un grand barrage à Gamboa pour retenir les eaux du Rio Chagres dans une vaste dépression naturelle. Le lac ainsi formé, et qui aurait une contenance d'un milliard de mètres cubes, recevrait, pendant les crues, les eaux du Chagres et les dériverait vers la mer par un lit artificiel.

Il faudrait dresser une écluse de marée au débouché du canal dans le Pacifique, et créer deux ports, l'un à Panama et l'autre à Colon, pour protéger les navires contre la houle du large.

Quels seraient la durée et le coût des travaux?

Le Congrès de 1879 les avait évalués à douze années et 1.200 millions. Ce dernier chiffre comprenait un intérêt de 5 % sur le capital employé et une marge d'imprévu de 25 %.

La Commission technique qui accompagna Lesseps à Panama réduisit ces estimations à huit ans et à 850 millions en ne tenant compte ni des frais de banque, ni des intérêts intercalaires, et en supposant que les imprévus ne dépasseraient pas 10 %.

Ferdinand de Lesseps fit subir une nouvelle amputation aux évaluations de certains travaux et le total n'atteignit plus ainsi que 658 millions.

Enfin, les entrepreneurs Couvreur et Hersent, dont la compétence paraissait indéniable, — ils avaient participé au percement du canal de Suez, à la régularisation du Danube et à l'agrandissement du port d'Anvers, — établirent des devis provisoires qui ne s'élevaient plus qu'à 530 millions.

Ce sont malheureusement ces chiffres que retint Lesseps. En y ajoutant les intérêts, il arriva à 600 millions.

Le capital de la Compagnie de Panama ne devant être que de 300 millions, il annonça qu'il serait fait face au surplus des dépenses avec des emprunts obligataires, afin d'assurer aux actions une rémunération d'autant plus importante qu'elles seraient moins nombreuses à se la partager.

A la veille de la souscription, le *Bulletin du Canal interocéanique* donna les pronostics des résultats financiers : le trafic de début serait de 6 millions de tonnes; il assurerait, sur la base d'un droit de 15 francs par tonne, 90 millions de francs de recettes et un bénéfice net initial de 55 millions.

ADRIEN DANSSETTE.

Conférences Cardinal Mercier

15^e année

Voir plus loin le programme
pour l'hiver 1933-1934

Garibaldi héros classique

Il est vraiment peu d'écrivains, en France, qui possèdent sur les choses italiennes des clartés aussi vives, aussi diverses, aussi pénétrantes que M. Fernand Hayward. Son érudition, qu'il tient davantage du contact des vivants que des bibliothèques mortes, s'étend à toutes les Italies : Italie pontificale, Italie mi-romantique du *Risorgimento*, Italie fasciste, sans oublier l'Italie libérale enterrée par Marinetti, d'Annunzio et Mussolini, et qui eut son heure de vogue. Depuis vingt ans, voyageur infatigable dans tous les coins de la Péninsule, M. Hayward parle l'italien aussi purement qu'un homme de Florence ou de Rome, sans le moindre accent parisien. Et c'est une belle originalité pour un Français que de pouvoir donner une conférence en langue étrangère, sans rien laisser soupçonner de son propre idiome. Ajoutez des dons merveilleux de causeur et d'observateur, une information historique, littéraire et politique impeccable, une langue harmonieuse et flexible, une curiosité sans repos à travers dix pays d'Europe et d'Afrique, et vous aurez l'idéal des reporters.

Sachez pourtant que jamais organisation officielle n'a songé à utiliser ces conjonctions rares au profit de nos relations avec l'Italie, que jamais M. Fernand Hayward n'a été prié de mettre son talent, ses connaissances et ses relations au service de la propagande française par la parole et par la plume, pas plus qu'on ne l'a placé comme l'éminence grise à l'ombre de nos ambassadeurs dans la Ville Eternelle. Bien mieux : lorsque les grands quotidiens parisiens se mirent subitement en tête de « découvrir » l'Italie fasciste, après une longue période de stupide dédain, ils firent pour la plupart appel à des néophytes en matière transalpine et leurs « envoyés spéciaux » accumulèrent parfois de telles ignorances, qu'il est sorti de leurs enquêtes plus de mal que de bien pour l'amélioration de nos rapports avec nos voisins d'outre-monts.

Mais à quoi bon lever les yeux au ciel et s'indigner ; ce n'est point d'hier que sévissent le favoritisme politique et la camaraderie des chapelles et qu'on néglige les talents authentiques qui foisonnent chez nous, quitte à leur consacrer après leur mort des articles émus. M. Fernand Hayward est heureusement vivant et un bon vivant. Tranquillement, avec sérénité et ténacité, il continue son œuvre d'information italienne en France. Après les deux volumes du *Dernier Siècle de la Rome pontificale*, après son *Histoire des Papes*, après de nombreuses traductions documentaires sur l'Italie fasciste et sur la participation italienne dans la dernière guerre, voici qu'il vient de nous donner, en attendant un *Victor-Emmanuel II*, le premier *Garibaldi*, vraiment historique, paru en France (1).

Aussi extraordinaire que cela paraisse, la figure du célèbre condottiere si populaire dans notre pays n'a guère eu d'historiens français. Le paradoxe s'explique toutefois aisément. Tout d'abord, le Garibaldi illustre de nos fastes nationaux, n'est, si j'ose dire, qu'un Garibaldi de fin de carrière. Il avait généreusement apporté au service de la France envahie par la Prusse les « restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ». C'est le lion vieilli que surtout nous admirons et nous aimons. Le peuple se souvient, applaudit, s'émeut, mais ne sait guère de lui que les incidents malheureux de Dijon et de Bordeaux. Les historiens, à leur tour, ont été dérouterés par cette physionomie à facettes multiples et par

ce colosse qui n'est point édifié d'un seul bloc : aux chroniqueurs sérieux, la chemise rouge de Garibaldi et son poncho gris sont apparus dans un décor d'opérette ; les historiens de « droite » ne pouvaient s'enthousiasmer pour ses idées révolutionnaires, pour sa vie de famille assez fantaisiste, pour son action de patriote en marge des « autorités constituées » ; quant aux historiens de « gauche », ils l'ont déformé jusqu'à la caricature romantique, ne voyant en lui que le mangeur de curés, l'adversaire du Pape, le député anticlérical et radical-socialiste... du temps que ce mot effrayait les bourgeois ! En somme, Garibaldi a été victime, aux yeux de l'histoire contemporaine, de sa vie trop complexe et des passions politiques de ses biographes, laudateurs ou adversaires.

Il fallait qu'un esprit dégagé de polémiques aujourd'hui périmées, connaisseur averti de toute une époque historique, amoureux de son personnage en tant que spécimen supérieur d'énergie humaine et non de partisan politicien, refit le chemin tout entier qui va des enfances de Nice au rocher de Caprera, sans se laisser distraire par tel ou tel épisode qui, chez d'autres, ont absorbé l'histoire de Garibaldi. M. Fernand Hayward a réussi parce qu'il a compris la complexité du héros, parce qu'il l'a sentie, parce qu'il l'a insérée dans le grand drame de l'unité italienne et dans la politique générale de l'Europe au XIX^e siècle. C'est ainsi qu'il a reconstitué une atmosphère et ressuscité un cœur d'homme et de patriote.

* * *

Nous voudrions, à la suite de M. Hayward, reprendre ici quelques-unes des années les plus significatives et les moins connues de cette existence qui, parcourue superficiellement, paraît aventureuse et désordonnée, alors qu'elle est, en réalité, marquée des plus hautes vertus classiques : domination sur la volonté d'une idée unique, soumission en dépit des douleurs au succès proposé, intégrité absolue, désintéressement total, sacrifice et don sans réserves de soi-même. Mettre en relief cette figure garibaldienne, c'est, en outre, contribuer à rendre plus claire la compréhension du *Risorgimento* et ne pas mériter plus longtemps le reproche que nous adresse l'historien Alfredo Panzini lorsqu'il se plaint que les Français aient toujours suivi avec ironie le développement de l'épopée italienne. Le livre de M. Hayward nous apporte, sur ce sujet, de très utiles éclaircissements.

Garibaldi est, essentiellement, un enfant de la Méditerranée. C'est elle qui l'a formé. A douze ans, il fuit la maison paternelle pour vivre sur mer : ramené, il se rembarque à treize ans comme mousse et le voici naviguant jusqu'à la mer Noire, puis à Gibraltar, à Tunis, et, de nouveau, à Constantinople. Le périple du grand lac latin est bientôt complet. A vingt-cinq ans, Garibaldi est capitaine de la marine marchande du royaume de Sardaigne. C'est à Marseille qu'il rencontre Mazzini et qu'il renouvelle entre ses mains le serment, déjà prononcé sur les bords russes du Pont-Fuxin, de délivrer sa patrie captive des dominations étrangères et de réaliser son unité. L'idéal, la raison d'être de toute sa vie, sera là et il le poursuivra sans un instant de faiblesse sous les fortunes les plus diverses. Le Garibaldi essentiel est là. S'il est révolutionnaire, anarchiste, anticlérical, c'est en fonction de cette vision suprême : l'Italie une. Il est anarchiste contre l'« ordre établi », qui ne veut pas entendre parler d'autres formations nationales que les troupes régulières ; il est révolutionnaire républicain, car ce sont des rois étrangers qui règnent à Naples, à Milan, en Toscane, et que le roi du Piémont hésite ; il est anticlérical parce que le Pape n'entend pas renoncer à la légitimité de son pouvoir temporel, c'est-à-dire à Rome ; or, qu'est-ce que l'Italie sans Rome ? On voit donc comment se dessine logiquement cette existence qui semble illogique.

Trop pressé, le futur libérateur de l'Italie se fait prendre par l'armée régulière. Il se sauve à grand-peine. A Marseille, où il a

(1) *Garibaldi*, par Fernand Hayward, aux « Editions du Siècle », 7, rue Servandoni, Paris.

trouvé refuge, il apprend qu'il vient d'être condamné à Gènes comme « bandit de première classe ». Il reprend une nouvelle randonnée en Méditerranée, puis « las d'une existence sans but dans une Europe somnolente », il cingle vers le Nouveau Monde. C'est la grande aventure folle, mais animée d'une flamme inextinguible : la libération des peuples asservis. Dans ses jours de l'Amérique du Sud, il apprendra à organiser, à souffrir, à commander, à se jouer de la mort, à fasciner ses compagnons; jours vides peut-être en résultats positifs, mais qui achèvent sa formation. C'est en Amérique qu'il rencontrera aussi « le sourire d'Anita », la plus aimée et la plus dévouée de ses compagnes. A trente-cinq ans, il passe au service de l'Uruguay, poursuivant ses expériences politico-militaires. Il est colonel, chef de la légion italienne et... sans le sou! Mais qu'est-ce que cela peut faire? Sa renommée a atteint l'Italie et une souscription nationale organisée par le grand patriote Massimo d'Azeglio lui offre une épée d'honneur. Loin de leur pays, les Italiens exilés, galvanisés par Garibaldi, montrent à l'univers ce dont leur héroïsme est capable.

Il s'agit maintenant de porter cet héroïsme en Europe. Nous sommes en 1848. Pie IX, à son avènement, prononce la bénédiction célèbre : « Bénissez, grand Dieu, l'Italie!... », donnant ainsi une réalité morale à ce pays qui n'avait été jusque-là, selon l'expression de Metternich, qu'une « expression géographique ».

Garibaldi, qui n'avait jamais beaucoup aimé les prêtres, met d'enthousiasme son épée et ses compagnons au service de ce Pape libéral. Dans une lettre admirable — qui ne reçut point de réponse — il offrit son bras séculier au chef spirituel dont il attendait le ralliement à l'unité italienne. Ceux qui, en France, applaudissent à l'anticléricalisme de Garibaldi oublient trop souvent qu'il s'agissait là d'une attitude principalement politique qui n'avait rien de commun avec un anticatholicisme sectaire.

Le 21 juin 1848 il est de retour à Nice. Ici encore, révolutionnaire mais patriote d'abord, il annonce que « sans être partisan des rois, il se mettait à la disposition de Charles-Albert, puisque le souverain s'instituait le défenseur de la cause populaire ». Dès lors, sa vie ne subira plus de déviations, mais elle sera pleine d'amertumes, de déceptions, de désillusions, provoquées par ceux-là mêmes à qui il était dévoué corps et âme : les réguliers, les politiques, les hommes de cabinet de la libération nationale. Aussi bien avec les républicains Mazzini qu'avec le ministre Cavour, les difficultés seront grandes. Patriote avant tout, Garibaldi se rallie au drapeau du roi que Mazzini abhorre; homme d'action, il ne comprend rien aux lentes négociations de Cavour. Entraîneur d'hommes, il s'impatiente des hésitations des politiciens. Il luttera désormais seul, tantôt secrètement encouragé, tantôt hautement désavoué, toujours en marge des officiels, même lorsqu'il recevra le grade de général dans l'armée royale.

Avec sa première légion italienne, il pénètre à Rome d'où Pie IX s'est enfui; il refuse de se laisser couronner au Capitole et fait proclamer la République romaine. Mais voici que la France intervient et les troupes du général Oudinot débarquent à Civita-Vecchia. J'ai dit ici même à propos des lettres d'Italie du maréchal Lyauté, combien l'attitude ambiguë de la politique française en Italie au XIX^e siècle, oscillant entre l'approbation de l'unité italienne et la défense du pouvoir temporel du Saint-Siège, a paru longtemps inexplicable aux Italiens et les a induits à conclure à l'« hypocrisie française ». En réalité, la France était prise entre deux feux : l'idéal révolutionnaire de la libération des peuples et la fidélité à une tradition nationale remontant à Pépin le Bref et à Charlemagne. Comme d'habitude, la politique du juste milieu qu'elle a essayé de pratiquer n'a satisfait personne. De même, si Magenta et Solferino ont été les points de départ définitifs de l'unité italienne, les Italiens assurent qu'ils ne doivent aucune reconnaissance à notre pays, l'intervention de Napoléon III ayant

été rémunérée par la cession de Nice et de la Savoie. Par la cession de Nice, Garibaldi se trouva « un étranger dans son propre pays », et en voulant à mort à Cavour, qui, cependant, avait agi en grand ministre, sacrifiant la partie pour sauver l'ensemble.

Durant les longues épreuves qui vont de 1848 à 1859, tantôt condottiere glorieux, tantôt citoyen suspect, tantôt errant en exil, tantôt retiré à Caprera, Garibaldi ne cesse pas d'avoir confiance, de lutter, d'être fidèle à celui qui unifiera l'Italie, dictateur, républicain ou roi. Il se bat fougueusement aux côtés des soldats français, alors qu'après la signature du traité de Villafranca, il licencie ses troupes, il leur adresse cette proclamation qui efface les libelles de ceux de ses compatriotes qui allèrent jusqu'à accuser l'Empereur de trahison :

« Retrés dans vos foyers, lorsque les vôtres vous serreront dans leurs bras, n'oubliez pas la gratitude que nous devons à Napoléon et à l'héroïque nation française, dont tant de vaillants fils gisent encore, pour la cause de l'Italie, blessés et mutilés sur un lit de douleur. »

La suite des exploits de Garibaldi est mieux connue : la fameuse expédition des *Mille*, sa campagne de Sicile, la conquête de Naples et l'offrande qu'il fit à Victor-Emmanuel II de ce royaume des Deux-Siciles qu'il venait de ramener à l'unité nationale avec une poignée de héros.

Devenu député, il détonnera aussitôt dans les assemblées parlementaires. Le 18 avril 1861, il se présentait pour la première fois au Parlement de Turin. « On vit entrer Garibaldi au milieu de cette assemblée d'hommes graves, qui, tous, portaient, selon la mode du temps, de lugubres redingotes noires, drapé dans son grand poncho gris clair, sous lequel éclatait l'écarlate de sa chemise, tenant à la main un grand *sombrero* mexicain, les pieds chaussés de bottes à l'écyère. » La scission était accomplie entre Garibaldi et Cavour, qui mourut bientôt après, laissant le *Duce* des chemises rouges en lutte avec le gouvernement légal.

Garibaldi, pourchassé par l'armée régulière, est blessé, et après cinquante-quatre jours de captivité, se retire « béquillard », à Caprera. Il prend sa revanche en 1864 par un voyage triomphal à Londres, où l'on avait toujours favorisé l'unité italienne, considérée par le gouvernement britannique comme un contrepoids aux « ambitions » françaises.

Il restait encore à délivrer deux fleurons de la couronne d'Italie : Rome et Venise. En 1866, l'Autriche étant battue à Sadowa, la Vénétie passe à Victor-Emmanuel II par l'entremise de Napoléon III. La défaite de la France par la Prusse permettra, enfin, à Rome de devenir la capitale de la Troisième Italie. C'est alors que Garibaldi, reconnaissant du passé, interviendra en faveur du peuple français, seul avec ses amis, — et son geste d'indéfectible amitié sera renouvelé par ses fils en 1914, cimentant ainsi, comme le rappelait l'autre jour à Milan l'écrivain Camillo Marabini, garibaldien de l'Argonne, une affection inoubliable entre la France et le nom de Garibaldi.

Après 1871 commença une longue retraite à Caprera, entrecoupée de voyages, jusqu'au 2 juin 1882 : ce jour-là, Garibaldi souriant, entouré de sa femme, de ses jeunes enfants, de Menotti son aîné, expira avec sérénité. Le 8 juin, il était enterré dans son île : « Le prince Thomas de Savoie, duc de Gènes, représentait le Roi, les présidents du Sénat et de la Chambre, le Parlement, des généraux, des amiraux, l'armée et la marine et tous les survivants des campagnes garibaldiennes accoururent, en ce jour, où la tempête faisait rage, pour faire cortège une dernière fois à leur chef bien-aimé. »

Conçoit-on, maintenant, l'unité de cette extraordinaire existence qui n'a été mue que par un seul sentiment puissant, dominant tous les autres? Fils aimant, père affectueux, ami fidèle, Garibaldi

a tout sacrifié pourtant à l'idéal suprême d'une Italie unifiée. S'il a étonné les « gens en place » par ses allures romantiques, si beaucoup de nos contemporains n'ont connu de lui que ses aspects tapageurs, c'est par des apparences superficielles, par un appareil de panache et de laisser-aller excentrique, qui cachaient une âme fière et droite de héros classique, que Plutarque eût aimé et que M. Fernand Hayward a fait revivre *cou amore*.

PHILIPPE DE ZARA.

L'Académie diplomatique internationale et son activité scientifique

« Le traité de Versailles, disait en juin 1919 un homme d'esprit, sera la revanche des diplomates, car on ne pourra les en rendre responsables. »

Quatorze années de déconvenues et le demi-échec, pour ne pas dire plus, de si nombreuses Conférences internationales ont justifié cette boutade et ont prouvé à satiété que la diplomatie, comme toutes les sciences, répugnait aux improvisations des démocraties d'après-guerre. Les progrès continus des rapports entre les nations et les complications de plus en plus grandes de la vie économique rendent plus nécessaire que jamais une bonne organisation de l'activité diplomatique.

Albert Sorel disait déjà que pour éviter les fautes lourdes et les sottises funestes, il faut au diplomate dix fois plus de prudence que n'en avait Mazarin et plus d'empire sur soi-même que n'en avait Talleyrand.

La méthode, l'adresse, le savoir-faire, tout cet ensemble de traditions qui forment ce qu'il est convenu d'appeler *l'art diplomatique* ne suffisent plus à donner la solution des problèmes de plus en plus complexes et de plus en plus nombreux que posent les questions internationales. La diplomatie a cessé d'être un art pour devenir une science.

Pour répondre aux nécessités ainsi créées, un certain nombre d'hommes d'Etat et de diplomates de carrière fondèrent à Paris, en 1926, l'*Académie diplomatique internationale*, qui prit bientôt un splendide essor. Autour des fondateurs, parmi lesquels la Belgique était représentée par le vicomte Pouillet, ministre d'Etat, ancien président du Conseil et professeur de droit international et d'histoire diplomatique à l'Université de Louvain, ne tardèrent pas à se grouper onze chefs d'Etat, soixante-dix présidents du Conseil et ministres des Affaires étrangères actuels ou anciens, plus de cinq cents ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, ainsi que les professeurs les plus en vue spécialisés dans l'enseignement des questions internationales. Soixante-treize pays sont représentés dans cette élite intellectuelle et la plupart des gouvernements du monde entier lui ont apporté leur appui moral et matériel.

L'Académie réunit ainsi la quintessence de ce que le monde peut fournir tant en hommes d'Etat expérimentés qu'en hommes de science et techniciens qualifiés. Elle s'est donné pour but l'étude en commun des problèmes internationaux dans un esprit d'objectivité scientifique, garant des idées de justice et d'équité qu'il importe de plus en plus de faire régner dans les relations entre les peuples.

Du 15 au 20 de chaque mois, l'Académie se réunit en session

régulière dans le splendide hôtel qu'elle possède à Paris, avenue Hoche, à deux pas du parc Monceau. Ces sessions sont consacrées à des communications faites par des personnalités qualifiées sur les sujets les plus variés se rapportant aux problèmes relevant de la diplomatie et du droit international. Chacune de ces communications est suivie d'un échange de vues. C'est ainsi qu'ont été étudiés le statut international des différents Etats, les grands traités internationaux, l'organisation de la paix, le problème des minorités ethniques, celui de la codification du droit international, etc. Toutes ces études ont paru dans le bulletin qui porte le nom de *Séances et travaux de l'Académie diplomatique* et forment actuellement une ample collection de quinze volumes reproduisant le texte de plus de trois cents communications.

Quelque précieux qu'il fût pour les études diplomatiques, ce bulletin était relativement difficile à manier; aucun plan logique, aucun ordre de classement n'ayant pu présider à sa rédaction. C'est pourquoi le distingué secrétaire perpétuel de l'Académie diplomatique, M. Frangulis, ancien ministre de Grèce, eut l'excellente idée de réunir en un *Dictionnaire*, véritable encyclopédie des questions internationales, les divers objets traités dans ces communications, d'y ajouter tous les sujets de quelque importance non encore étudiés dans les sessions de l'Académie, d'y joindre des renseignements d'ordre pratique concernant les différents pays, les grands traités de l'histoire, les institutions du droit international, les différends célèbres soulevant des points de droit, etc. Le tout, classé d'après l'ordre alphabétique, forme deux imposants volumes in-4^o, de 1,262 et de 1,120 pages respectivement. Chaque question de quelque importance y est examinée sous ses divers aspects par les spécialistes les plus compétents et chaque article est suivi d'une riche bibliographie admirablement à jour, signalant non seulement les livres, mais aussi les articles de revues et les documents.

En ce qui concerne la Belgique nous trouvons un article sur « le statut international de notre pays à travers les âges », par le vicomte Pouillet; un article de M. Hymans sur la « Belgique depuis les traités de paix de 1919 »; un article de M. Jaspar concernant la « sécurité de notre pays ». Ces articles sont complétés par des renseignements d'ordre statistique, d'ordre constitutionnel et administratif, par l'indication des principaux traités signés par la Belgique et par une bibliographie ne comprenant pas moins de deux grandes pages de texte très serré.

Ces indications générales doivent être complétées par les articles consacrés aux questions particulières intéressant notre pays; c'est ainsi que la question de l'Escaut est traitée d'une façon très objective, avec une très riche bibliographie, par M. Paul Bastid, vice-président de la Commission des Affaires étrangères, et que les accords de Locarno sont étudiés d'une façon très complète par M. Bénès, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie; même des questions secondaires, comme celle d'Eupen-Malmédy, sont l'objet d'articles distincts.

La situation internationale du Saint-Siège, les rétroactes de la question romaine et les accords de Latran sont étudiés, de main de maître, au point de vue historique, par M. Camille Piccioni, ministre plénipotentiaire, et au point de vue juridique par M. Le Fur, professeur à la Faculté de Droit de Paris. On a joint à ces études le texte de la *Loi des Garanties* du 13 mai 1871, du traité du 11 février 1929 entre le Saint-Siège et l'Italie et du concordat du même jour, ainsi qu'une bibliographie de plusieurs centaines de livres et d'articles. L'étude de M. Giannini, ministre plénipotentiaire d'Italie, sur les *Lieux saints*, avec le texte de la note soumise par lord Balfour au Conseil de la Société des Nations, le 31 août 1922, retiendra aussi l'attention des catholiques et beaucoup verront avec étonnement que cette question si importante n'a pas reçu de solution satisfaisante.

Le *Dictionnaire* se termine par deux annexes fort utiles : la liste chronologique, non encore dressée jusqu'ici, des principaux traités multilatéraux conclus par tous les Etats du monde depuis 1856 et le tableau général des traités d'arbitrage, de conciliation, de règlement judiciaire, de sécurité et de désarmement actuellement en vigueur.

A notre époque, où les problèmes internationaux prennent une importance de plus en plus grande et se posent parfois d'une manière angoissante, il est précieux de trouver dans une publication offrant toutes les garanties d'ordre scientifique les renseignements précis qui peuvent mener à des solutions pacifiques et au développement des relations juridiques de nation à nation. En réalisant par la publication de son *Dictionnaire* un des efforts intellectuels les plus considérables qui aient été tentés dans ces derniers temps, l'*Académie diplomatique internationale* a bien mérité, non seulement de la science, mais aussi de l'humanité.

Vicomte CH. TERLINDEN,
Professeur à l'Université de Louvain.

La deuxième Journée d'études de Juvisy

Il y a deux mois à peine, M. Edgar De Bruyne entretenait les lecteurs de la *Revue catholique* des Journées d'études organisées par la *Société thomiste* à Juvisy (1). En même temps que le compte rendu détaillé de la réunion de 1932, il leur présentait le programme prévu pour la réunion de 1933, consacrée au problème de la *philosophie chrétienne*.

Ce programme alléchant attira à Juvisy, le 11 septembre dernier, un groupe nombreux de philosophes, d'historiens et de théologiens, venus de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Autriche et de Belgique. Parmi les personnalités présentes, notons plusieurs représentants illustres de l'ordre dominicain : le R. P. Mandonnet, le R. P. Sertillanges, le R. P. Chenu, président de la *Société thomiste*; l'Université française était représentée par M. Gilson, professeur au Collège de France; par M. Gouhier, professeur à Lille; par M. Forest, professeur à Poitiers; Mgr Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, présida la séance du matin; l'Institut catholique de Paris avait délégué M. l'abbé Raoul Carton, et l'Institut catholique de Lyon, M. l'abbé Régis Jolivet. Parmi les personnalités venues de l'étranger, citons Mgr Masnovo, de l'Université du Sacré-Cœur à Milan; dom Feuling, O. S. B., de l'Université de Salzbourg; le R. P. Marc, S. J., de la Maison d'études de Jersey; M. l'abbé Penido, de l'Université de Fribourg, en Suisse; enfin Mgr Nèl et M. Mansion, de l'Université de Louvain.

L'accueil très cordial réservé à leurs hôtes par les organisateurs assura à la réunion un caractère de délicieuse simplicité et une atmosphère presque familiale.

En attendant la parution des procès-verbaux officiels de l'assemblée de Juvisy, nos lecteurs aimeront à connaître les grandes lignes des débats. A la suite de ce bref compte rendu, j'essaierai de fixer les conclusions qui se dégagent, à mon sens, des discussions du 11 septembre.

* * *

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits*, numéro du 8 septembre 1933, pp. 18 et 19.

Une allocution du R. P. Chenu — souhaits de bienvenue et présentation du sujet — ouvrit la Journée. On entendit ensuite le rapport de M. Aimé Forest sur le *problème historique de la philosophie chrétienne*. Le rapporteur part de la philosophie chrétienne comme d'un fait, d'un donné : « L'histoire rencontre un certain nombre de doctrines qui se donnent elles-mêmes comme des philosophies chrétiennes ». Le problème qui se pose est alors celui-ci : « Méritent-elles ce titre grâce à l'union qui s'établit en elles entre la raison et la foi ? » N'ayant d'autre tâche que d'introduire le débat, M. Forest se borne à rappeler les attitudes qui ont été adoptées au cours de l'histoire et il ramène à trois types essentiels les interprétations du rapport entre la raison et la foi : séparation, réduction (de la foi à la raison) et union. Développant cette dernière position, il y distingue deux attitudes typiques : celle de M. Maritain et celle de M. Blondel. Retenons la conclusion du rapport : « L'étude historique nous montrerait donc à quel moment se situe, dans les diverses doctrines, la difficulté théorique qu'elles rencontrent toujours, et nous aiderait à comprendre comment la raison et la foi peuvent être accordées dans l'attitude unique d'une philosophie chrétienne (1) ».

Après une intervention du R. P. Festugière, tendant à établir l'influence doctrinale du christianisme par l'exemple concret de la notion de personnalité, le R. P. Chenu offrit la parole à M. Gilson, qui fit à l'assemblée des confidences fort précieuses, relatives à la position prise par lui dans le débat sur la philosophie chrétienne. M. Gilson se déclare convaincu de l'influence profonde et décisive que le christianisme a exercée sur l'évolution de la pensée occidentale. C'est cette influence qu'il a voulu mettre en lumière; c'est le fruit de cette influence qu'il a voulu caractériser par l'expression « philosophie chrétienne ». Mais il ne tient nullement à ce vocable de préférence à tout autre, il ne prétend pas qu'il soit exempt d'inconvénients et se déclare prêt à y renoncer s'il le faut. Il demeure toutefois persuadé de la différence réelle qui existe entre la méthode de la théologie et celle de la philosophie chrétienne, telles qu'il les a définies dans ses travaux.

Le R. P. Mandonnet intervient alors pour combattre, en des termes très catégoriques et sans doute volontairement accentués, le vocable de philosophie chrétienne. A certains moments, l'éminent historien semble nier toute influence doctrinale de la révélation chrétienne dans l'élaboration des philosophies médiévales et paraît attribuer exclusivement au génie philosophique de saint Thomas la supériorité du thomisme sur l'aristotélisme. Mais la suite de la discussion montre que le P. Mandonnet a voulu souligner avec force la nécessaire autonomie de la recherche philosophique.

Répondant à une question de Mgr Bruno de Solages, M. Gilson affirme qu'à son avis l'influence doctrinale de la révélation chrétienne n'est pas entièrement assimilable à l'influence qu'une personnalité de génie peut exercer sur le développement intellectuel de l'humanité; il semble qu'on se trouve en présence d'un facteur spécifiquement différent.

La séance de l'après-midi s'ouvre par le rapport du R. P. Motte, O. P., *Vers une solution doctrinale du problème de la philosophie chrétienne*. Comment se justifie-t-elle théoriquement les rapports historiquement observés entre la foi chrétienne et la pensée philosophique? — Le réel intégral est un, mais il y a pour l'homme deux modes de connaissance : la connaissance rationnelle et la connaissance de foi. Il y a donc place pour une double vision de l'univers, une vision de raison et une vision de foi : vérités partielles et complémentaires, qui ne sauraient se contredire. Mais parmi les diverses branches du savoir rationnel, la métaphysique a ceci de particulier que son objet — l'être comme tel — coïncide avec

(1) Je cite d'après le « Résumé des rapports », imprimé avant la réunion. Dans l'exposé oral, il fut question d'« utiliser la foi dans la constitution même de la philosophie ». Je reviendrai plus loin sur cette formule.

le réel intégral et ne saurait comporter de limite; d'autre part, illimitée quant à son objet, la métaphysique est imparfaite et limitée quant à la manière dont elle étire cet objet, qui dépasse infiniment l'objet propre de la connaissance humaine.

« Ouverture sur tout l'être, inadéquation au réel intégral, tels sont les caractères de la raison philosophique qui vont déterminer son attitude par rapport à la foi.

« I. Capable par son universalité et sa souplesse de supporter l'apport divin de la révélation, elle se mettra au service de la foi pour l'aider à pénétrer l'intelligibilité du donné révélé : on aboutira alors à la science théologique, tout entière suspendue par la foi à la science surnaturelle de Dieu.

« II. Incapable d'aller par elle-même au bout de son propre objet, elle cherchera secours près de la révélation, et si elle le fait sans rien introduire qui soit formellement étranger à l'ordre rationnel, on aura une philosophie qui mérite le nom de « chrétienne » (1).

Cet enrichissement de la philosophie par la foi résulte d'apports doctrinaux objectifs et de secours subjectifs offerts à la raison. Citons enfin ce passage de la conclusion du rapport : « Quand on baptise « chrétienne » la philosophie élaborée sous cette influence, l'épithète caractérise moins l'œuvre elle-même, qui reste, dans son *factum esse*, formellement indépendante de la foi, que son *fieri* : ici le christianisme a joué un rôle essentiel ».

Le rapport pénétrant du P. Motte suscita un échange de vues très animé, auquel seule l'heure du thé et de la clôture vint mettre un terme. Le R. P. Sertillanges propose de distinguer différentes fonctions possibles de la « philosophie chrétienne » et tente ainsi de concilier les positions de M. Gilson, de M. Blondel et même de M. Gabriel Marcel. L'orateur pense qu'une vérité révélée — le mystère de l'Incarnation par exemple — pourrait faire l'objet de deux spéculations distinctes : celle du théologien et celle du philosophe chrétien. Une discussion assez confuse s'engage sur ce point; M. l'abbé Maquart, professeur au Séminaire de Reims, y met heureusement fin en proposant au P. Sertillanges de montrer par un exemple concret, dans une de ses prochaines études, en quoi consisterait, à son avis, d'une part l'étude philosophique et d'autre part l'étude théologique d'une vérité surnaturellement révélée.

Dom Feuling lit ensuite une communication dont le vocabulaire technique est emprunté à l'école phénoménologique et qui tend à établir que l'expression « philosophie chrétienne » ne saurait avoir de sens rigoureux.

M. l'abbé Penido demande, sans obtenir de réponse nette, comment une philosophie « qui se meut à l'intérieur d'une foi » peut se distinguer de la théologie.

Une discussion s'élève enfin entre Mgr Masnovo et M. Gilson, Mgr Masnovo rejetant toute influence directe de la foi dans la constitution même de la philosophie et appelant chrétienne toute philosophie qui demeure ouverte au christianisme et aux compléments *extrinsèques* que la révélation apporte à la connaissance rationnelle.

* * *

En dépit de discussions apparemment assez confuses et de divergences d'idées à première vue considérables, la journée du 11 septembre me paraît avoir manifesté un accord réel sur plusieurs points importants entre la plupart des participants, sinon entre tous.

En premier lieu, on s'accorde à reconnaître que l'enseignement chrétien a exercé une influence réelle et profonde sur l'évolution historique de la philosophie occidentale : la philosophie de saint Thomas ou celle de Duns Scot n'auraient pas été ce qu'elles sont

sans l'avènement du christianisme et sans l'influence de la doctrine chrétienne sur la vie intellectuelle des penseurs chrétiens. Sur ce point capital, on peut dire que M. Bréhier n'est suivi par aucun historien catholique. Le fait historique de cette influence pose à son tour des problèmes aussi importants que délicats : l'avènement du christianisme — comme institution sociale et comme doctrine — est-il la résultante naturelle de facteurs pré-existants, ou bien s'impose-t-il comme un fait nouveau, inexplicable par les lois de l'évolution historique et réclamant l'intervention d'une cause transcendante? Ces problèmes ne doivent pas nous arrêter en ce moment.

On s'accorde, en second lieu, à déclarer qu'une philosophie *proprement dite*, même si elle s'élabore en terre chrétienne et par les efforts d'un penseur chrétien, ne peut, à parler formellement, supporter l'épithète de « chrétienne ». Sur ce point encore, les aveux les plus formels — ceux du P. Chenu et du P. Sertillanges, entre autres — ont été enregistrés à Juvisy, sans que personne fit entendre une protestation quelconque. Une récente étude du P. Sertillanges s'ouvre par cette déclaration : « A parler formellement et en toute rigueur de terme, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de philosophie chrétienne. Ce substantif et cet adjectif sont essentiellement disparates et ne peuvent être assemblés que plus ou moins accidentellement, bien qu'ils le puissent alors en vérité (1). »

On s'accorde enfin à reconnaître que, dans l'esprit d'un chrétien, le régime auquel doivent être soumises la foi et la raison, la doctrine chrétienne et la philosophie, n'est pas un régime de séparation, ni un régime de subordination pure et simple de la raison à la foi, mais un régime d'union et de relations réciproques. Il existe même, croyons-nous, une unité de vues très considérable sur la nature exacte de ces relations : il y a d'ailleurs, en cette matière, un enseignement ecclésiastique qu'on peut appeler traditionnel et qui porte notamment sur les points suivants : rôle de la raison dans la préparation de la foi; autonomie méthodologique des sciences et de la philosophie; nécessité morale de la révélation; contrôle négatif exercé par la foi sur les conclusions de la recherche scientifique; conditions psychologiques nouvelles créées par la foi et par la vie chrétienne (notions et conceptions suggérées par la révélation; droiture morale, sérénité dans la recherche du vrai, etc.); utilisation de la philosophie dans l'élaboration scientifique du donné révélé, c'est-à-dire en théologie. Ces choses sont connues et enseignées depuis longtemps dans les milieux catholiques et il ne semble pas que quelqu'un songe, dans ces milieux, à les mettre en doute.

Mais alors, reste-t-il place pour une divergence réelle entre partisans et adversaires de la « philosophie chrétienne », ou bien sommes-nous en présence d'une de ces querelles de mots, aussi stériles que déplaisantes?

On a toujours considéré la précision et l'exactitude du langage comme des conditions indispensables de bon travail scientifique, et l'on propose couramment saint Thomas en exemple quand on dit de lui — avec quelque exagération, du reste — : « *semper formalissime loquitur* ». Aussi ai-je été surpris de constater — à Juvisy notamment — que les meilleurs esprits s'appliquaient à assurer la vogue et la reconnaissance officielle d'une expression dont ils proclamaient en même temps le manque de rigueur et le caractère impropre! Quand je me suis hasardé à demander quelles étaient les raisons de cette insistance, il me fut répondu que tout le monde parlait de philosophie chrétienne, qu'il s'agissait donc d'une expression consacrée et qu'il ne restait plus qu'à en déterminer le sens acceptable.

Je me rangerais volontiers à ce parti conciliant, s'il n'en résultait

(1) De la Philosophie chrétienne, dans la Vie intellectuelle du 10 octobre 1933, pp. 9-20.

(1) Cité d'après le « Résumé des rapports ».

taît pas de graves inconvénients. Mais la tendance se manifeste, de divers côtés, à donner au vocable en question une véritable signification technique et à faire de la « philosophie chrétienne » un genre de spéculation intermédiaire entre la philosophie tout court et la théologie. Or, de l'avis de personnalités nombreuses et autorisées, dont je ne fais ici que représenter l'opinion, cette tendance s'appuie sur une conception inexacte de la philosophie et de la théologie, elle est de nature à brouiller des choses qui ne sont déjà que trop confondues, et elle semble devoir entraîner des conséquences funestes au développement de la pensée chrétienne.

Faut-il énumérer quelques indices de cette tendance? Pour les mettre en lumière, il sera utile de rappeler d'abord à grands traits comment doivent s'organiser les différents éléments du savoir, suivant une conception qui semblait commune jusqu'en ces dernières années et qui paraît conforme à la nature des choses ainsi qu'à l'enseignement traditionnel.

1^o La philosophie est l'effort scientifique qui tend à une explication générale du réel, dans la mesure où il fait l'objet de la connaissance naturelle de l'homme. Les principes, les méthodes, les conclusions de la philosophie sont donc strictement rationnels.

2^o Il est possible, légitime et souhaitable que des penseurs chrétiens s'efforcent de constituer une philosophie entendue en ce sens :

C'est possible : car toute œuvre scientifique est une œuvre de réflexion critique et méthodique; or le chrétien peut fort bien, dans une réflexion de ce genre, faire abstraction des données auxquelles il adhère par la foi (tout comme il doit faire abstraction des opinions et des convictions du sens commun), pour ne s'attacher qu'aux données offertes à sa connaissance naturelle.

C'est légitime : car la fermeté de la foi n'exclut nullement le doute méthodique et l'examen critique portant sur n'importe quelle affirmation humaine et sur la valeur même de la connaissance comme telle.

C'est souhaitable à plusieurs titres. D'abord parce que toute vérité, même partielle, est un bien pour l'homme (1). Ensuite parce que, sur le terrain de la recherche philosophique, un contact intellectuel est possible entre croyants et incroyants; or ce contact est évidemment un bien, puisqu'il préserve les croyants de l'isolement intellectuel et puisqu'il ouvre aux esprits inquiets de vérité religieuse la voie normale qui doit les conduire à la foi. Enfin l'œuvre délicate du théologien n'est possible que dans la mesure où s'est constituée au préalable, et indépendamment de toute préoccupation théologique, une philosophie proprement dite, capable de fournir l'instrument rationnel de la spéculation théologique : celle-ci, disons-nous, est une œuvre délicate, car elle tend à combiner deux catégories d'éléments profondément disparates, le donné révélé reçu par la foi et le donné rationnel élaboré par la philosophie : la synthèse de ces deux donnés n'a aucune chance d'être heureuse, si l'on ne prend pas soin de les étudier au préalable pour eux-mêmes, de manière à en fixer exactement le contenu.

(1) La vérité atteinte par la philosophie est une vérité partielle, mais nullement provisoire ou hypothétique, comme on semble parfois l'insinuer. Dans l'article cité de la *Vie intellectuelle*, le P. Sertillanges affirme qu'une philosophie étrangère aux objets de la foi « est la philosophie d'une pure essence abstraite », « une philosophie du concept d'homme, du concept de nature ou du concept de société, non une philosophie de l'homme, de la nature ou de la société au concret » (pp. 18-19). — Tout cela n'est-il pas entièrement inexact? L'homme hypothétique *in statu naturae purae* est une abstraction, en effet, mais elle a été inventée par les théologiens; les philosophes ne s'en sont jamais souciés et la nature humaine qu'ils étudient n'a jamais été et n'a jamais pu être que celle qu'ils avaient sous les yeux : la nature de l'homme concret, fragile et mortel, que nous connaissons tous. L'objet de la philosophie est donc aussi réel et aussi concret que celui de la théologie. La révélation ne vient pas supprimer les conclusions d'une vraie philosophie : elle les complète, comme la grâce parfait la nature. Notons enfin que tout ceci vaut pour la philosophie morale comme pour la philosophie théorique, contrairement à ce que pense M. Maritain : les conclusions de la philosophie morale ne sont point infirmées, mais confirmées et complétées par la révélation.

3^o Dans l'élaboration d'une philosophie proprement dite, le christianisme n'intervient jamais que d'une manière indirecte et accidentelle, par l'intermédiaire du philosophe chrétien. L'influence directe du christianisme est d'ordre purement psychologique et se borne à mettre le philosophe chrétien dans de meilleures conditions pour élaborer — non pas une philosophie chrétienne, ce qui est dépourvu de sens — mais une philosophie vraie. Que la révélation intervienne pour suggérer au philosophe chrétien des idées, des aperçus, des possibilités qu'il n'aurait pas entrevus sans elle; qu'elle l'avertisse de la présence d'un écueil à éviter; qu'elle l'aide à nuancer une conception simpliste; que la vie chrétienne lui assure la paix intérieure, l'amour du vrai, la sérénité (1) et la sincérité dans la recherche : dans tous ces cas, le christianisme ne fait que poser des conditions préliminaires et extrinsèques, favorables au travail philosophique. Dès que ce travail commence, il est soumis à ses lois propres, à l'exclusion de toute autre : dans son *fieri* comme dans son *factum esse*, la philosophie est œuvre de raison. La philosophie d'un chrétien n'a rien de spécifiquement distinct d'une autre philosophie; la foi ne met pas sa philosophie au-dessus du niveau rationnel, pas plus qu'elle ne la met à l'abri de l'erreur.

4^o La philosophie étant un effort d'explication intégrale du réel, elle vise à interpréter les faits religieux aussi bien que les autres. Parmi les branches d'application de la philosophie générale, on comptera donc la philosophie de la religion, comme on compte la philosophie des sciences, la philosophie de l'histoire, la philosophie de la civilisation, etc. La philosophie de la religion comportera notamment une philosophie du christianisme : elle consistera à étudier, à la lumière des principes philosophiques, le christianisme comme fait historique et comme réalité sociale : à ce double titre, en effet, le christianisme fait partie du donné qui s'offre à la connaissance naturelle de l'homme. Cette étude, comme les autres branches du savoir philosophique, offre au chrétien un intérêt scientifique, mais non pas un intérêt vital, puisqu'il est renseigné par ailleurs, et à meilleure source, sur la signification du christianisme. Elle présente également un intérêt apologetique, car il se pourrait qu'elle aboutît à l'affirmation de la transcendance du christianisme et ouvrir ainsi le chemin qui mène à la foi.

Les travaux si féconds de M. Maurice Blondel doivent, semble-t-il, se situer ici, dans la mesure où ils prétendent ressortir à la philosophie et non à l'apologetique. Mais il ne suffit pas qu'une philosophie explore les besoins religieux de l'homme et reconnaisse les lacunes de l'explication philosophique en ce domaine, ou même qu'elle appelle de ses vœux une réponse transnaturelle aux aspirations de l'âme humaine, pour que cette philosophie mérite l'épithète de « chrétienne » ou de « catholique ». Aucune philosophie, dans la mesure où elle demeure fidèle à ses méthodes, ne peut, à priori, prétendre épuiser le réel en en donnant une explication exhaustive. En fait, le réel débordé de toutes part le pur rationnel; toute philosophie se heurte à des mystères multiples et demeure, dès lors, ouverte à un au-delà de la raison pure (2); toute philosophie se heurte, notamment, au fait religieux, en particulier au fait chrétien, et cette rencontre donne lieu à

(1) Le philosophe chrétien se trouve, à ce point de vue, dans des conditions vraiment exceptionnelles. Pour peu qu'il soit conscient de la distinction des méthodes et des objectifs de la philosophie et de la théologie, la fermeté de sa foi et la sécurité qu'elle apporte assurent à sa recherche scientifique des qualités de désintéressement et d'objectivité difficilement réalisables pour le penseur auquel la recherche philosophique doit apporter la solution pratique de problèmes vitaux. Ce service éminent rendu par la foi à la raison aurait pu être souligné à Juvisy.

(2) C'est ce que le P. Sertillanges ne paraît pas considérer quand il écrit : « Du reste, si le philosophe qui adhère au christianisme entendait mener sa science en abstrayant complètement de l'objet de foi, et construire ainsi une philosophie intégrale et suffisante dans son ordre même, cette philosophie serait fautive... » (*Vie intellectuelle* du 10 oct. 1933, p. 11). — La conséquence : « et construire ainsi... » ne suit nullement.

une philosophie du christianisme. Mais on n'appelle pas « philosophie chrétienne » une philosophie du christianisme, pas plus qu'on n'appelle « philosophie civilisée » une philosophie de la civilisation, ni « philosophie historique » une philosophie de l'histoire (1).

« Il faut bien observer, écrit le P. Sertillanges, que le principal obstacle à la foi, chez les philosophes pris comme tels, c'est la prétention de suffire et de se suffire. Tant qu'ils ne sont pas déboutés de cette prétention sur leur propre terrain et par leurs propres méthodes, l'équivoque court... L'autonomie de la pensée, revendication juste en elle-même d'un point de vue général, se pose volontiers en absolu : elle en a le droit, semble-t-il, tant qu'on ne l'a pas philosophiquement limitée (2). C'est exactement ce que je soutiens et c'est précisément parce que toute philosophie sincère et complète doit s'achever en « philosophie de l'insuffisance » et comporter une philosophie de la religion et du christianisme que l'épithète « chrétienne » doit être exclue : elle viendrait qualifier par son objet matériel et, dès lors, d'une manière non pertinente, une des branches du savoir philosophique.

5° Toute élaboration scientifique dans laquelle le donné révèle intervient formellement comme source de connaissance, appartient, par définition, à la théologie. La théologie se distingue précisément de toutes les sciences proprement humaines par le fait qu'elle recourt à une autre lumière que celle de la raison. Dès lors, que l'on parte de la révélation pour l'explicitier en raison, ou que l'on parte de la raison pour l'éclairer par la révélation, on fait toujours de la théologie. On fait de la bonne théologie dans le premier cas, de la mauvaise dans le second, car en bonne méthode, c'est la révélation qui est principe du savoir théologique. En effet, dans toute systématisation scientifique, les vérités les plus certaines et les plus fondamentales doivent servir de bases ou de principes. Or, en théologie, les vérités révélées — dûment établies et précisées par la théologie positive — sont évidemment les plus certaines et les plus fondamentales. Elles doivent donc constituer les pierres d'angle de l'édifice théologique.

6° Dans le savoir théologique ainsi défini, il y a lieu de distinguer la théologie au sens strict et la théologie au sens large. Au sens strict et courant du mot, la théologie est une organisation systématique du contenu de la révélation, précisé, explicité, développé par la spéculation rationnelle, mais toujours dans la ligne propre du révélé. Or, au delà de cette synthèse théologique, on peut envisager une totalisation ou une synthèse de toutes les connaissances humaines, une unification suprême de tout le savoir humain, quelle qu'en soit l'origine; et comme, dans cette synthèse ultime, l'élément dominant et le principe d'ordre sera nécessairement le donné révélé, c'est bien d'une théologie supérieure qu'il s'agit, d'une théologie au sens large, ou, si l'on veut, de la synthèse philosophico-théologique suprême. L'esprit humain tend vers l'unité, mais cette unité ne peut se réaliser que par l'organisation finale des divers degrés du savoir : de même que la philosophie générale se complète par une philosophie des sciences particulières, ainsi, sur un plan supérieur, la théologie doit s'achever en un effort ultime d'intégration de tout le savoir humain.

Veut-on maintenant des exemples concrets de la tendance à

(1) Je sais bien que l'usage a consacré de ces manières de dire inexactes : on parle de « philosophie morale » quand il faudrait parler de « philosophie des mœurs », comme on parle d'« associations » sans but lucratif, au lieu de « sans but de lucre ». On peut s'accommoder de ces expressions quand elles ne présentent pas d'inconvénients, mais ce n'est pas le cas pour la « philosophie chrétienne ». — De même, s'autoriser du sens étymologique du mot *catholique* pour appeler « philosophie catholique » une philosophie qui se montre universellement accueillante, c'est créer délibérément une équivoque dont on ne voit pas l'utilité.

(2) Dans la *Vie intellectuelle*, art. cité, p. 13.

mêler, sous le nom de « philosophie chrétienne », des choses qu'il importe de distinguer avec soin?

J'en ai relevé naguère plusieurs sous la plume de M. Gilson, sous celle du P. Romeyer, et même sous celle de M. Maritain (1).

— Le P. Mandonnet relevait le même défaut quand il reprochait à M. Gilson d'avoir exposé la philosophie thomiste selon le plan de la *Somma théologique* : un tel procédé peut aboutir à exposer des fragments successifs de la philosophie thomiste, il ne saurait établir que le thomisme mérite vraiment le nom de philosophie. — Au reste, combien peu d'exposés du thomisme, combien peu de manuels de philosophie thomiste se soucient de présenter le thomisme comme un organisme vivant qui se développe progressivement, à partir d'un point de départ critique, à l'abri de tout postulat et de toute affirmation arbitraire! Tant qu'on n'a pas montré, dans l'œuvre de saint Thomas, la présence au moins virtuelle d'une synthèse de ce genre, on n'a pas établi l'existence d'une philosophie thomiste (2). — Que signifie, en tête d'un manuel de philosophie, le titre : « *Summa philosophice christianae* »? Sera-ce qu'on y définit l'accident « *id cui debetur esse in alio* », de manière à se réserver une explication commode du dogme de la transsubstantiation? Ou qu'on y distingue, dans le même but, l'étendue de la quantité? Sera-ce qu'on y définit la personne en vue d'une interprétation aisée du dogme de l'union hypostatique? — Tel professeur de métaphysique traite des attributs divins d'unité, de vérité, de bonté, à propos des propriétés transcendentes correspondantes, avant d'avoir démontré l'existence de Dieu et, dès lors, avant d'avoir pu montrer la signification exacte des attributs de Dieu : absence de souci de l'enchaînement philosophique des problèmes.

Quand M. Forest parle d'« utiliser la foi dans la constitution même de la philosophie » ou quand il pense que « la raison et la foi peuvent être accordées dans l'attitude unique d'une philosophie chrétienne », ne confond-il pas l'attitude personnelle du philosophe chrétien et la méthode de la philosophie? Et quand le P. Motte assure qu'une philosophie peut être chrétienne dans son *ieri*, ne confond-il pas le devenir psychologique d'une science et son devenir logique? Le christianisme peut exercer une influence directe sur l'esprit du philosophe et, dès lors, modifier les conditions psychologiques de son travail; mais dans l'élaboration de la philosophie elle-même, tout se réduit à la mise en œuvre de l'objet, c'est-à-dire du donné immédiat, au moyen de méthodes strictement rationnelles. Encore une fois, le christianisme pourra contribuer, indirectement, à faire élaborer par le philosophe chrétien une philosophie vraie, mais non pas une philosophie chrétienne. Représentons, à ce propos, un exemple qui a été utilisé à Juvisy, pour une autre fin d'ailleurs. Du haut d'une tour, je domine un vaste paysage et je distingue à peine, au loin, des formes imprécises; on me passe une carte d'état-major, grâce à laquelle je repère aisément une série d'objets : un village, une église, un moulin, un sentier; la carte m'a aidé à voir, mais dira-t-on, du coup, que j'ai de ce paysage « une vision d'état-major », ou « une vision de carte d'état-major »? J'en ai tout simplement une vision naturelle meilleure qu'auparavant. Ainsi en va-t-il pour la philosophie : la foi m'enseigne que Dieu est créateur; grâce à cette suggestion je pourrai, plus rapidement et plus sûrement, découvrir la démonstration philosophique qui aboutit à la *Causa essendi universalis* : la foi a été l'occasion d'un progrès philosophique.

Je relève une dernière ambiguïté dans le rapport du P. Motte : c'est la seconde attitude qu'il attribue à la raison philosophique par rapport à la foi. Il me paraît que la raison

(1) Cfr *Revue néoscholastique de philosophie*, février 1933, pp. 113-121.

(2) Notons, à ce propos, que pour caractériser le thomisme par rapport à l'aristotélisme, il n'est nullement nécessaire de faire intervenir le christianisme : ces deux systèmes, comme systèmes philosophiques, sont profondément différents.

philosophique est parfaitement capable d'aller par elle-même au bout de son propre objet, puisque l'objet propre est précisément, par définition, l'objet proportionné à la faculté de connaître. Et si, comme je le suppose, il ne faut pas donner ici au mot « propre » son sens formel, en d'autres mots, s'il s'agit de l'incapacité, pour l'intelligence, d'aller au bout de son objet tout court, l'être en tant qu'être; alors l'intelligence ne pourra aller au delà de sa capacité propre en cherchant secours près de la révélation, sans sortir du coup du domaine de la philosophie pour passer à celui de la théologie. Chercher secours auprès de la révélation pour aller au delà de ce qu'elle peut « par elle-même » et d'autre part ne « rien introduire qui soit formellement étranger à l'ordre rationnel », voilà certes deux exigences qui s'excluent irrémédiablement.

Les mêmes ambiguïtés se retrouvent dans le récent article de la *Vie intellectuelle*. Le penseur qui adhère à la doctrine catholique « essaie normalement, écrit le P. Sertillanges, de dégager la philosophie latente dans le dogme — et en cela il fait bien œuvre de philosophe —, d'y adapter sa philosophie rationnelle, s'il en a une et si cette philosophie en est capable, de scruter philosophiquement, autant qu'il se peut, le dogme lui-même pour autant qu'il intéresse ou conditionne, d'une façon ou d'une autre, son propre objet, et de se faire ainsi une pensée et non pas deux, ce qui serait une vie en partie double et inhumaine ». Si ceci n'est pas exactement la tâche de la théologie spéculative, quel en peut bien être l'objet? Et plus loin: « C'est-à-dire que par une méthode purement rationnelle, mais en recevant les dogmes au titre de faits, tout autant que l'expérience... on spéculera en tenant compte de tout le donné, sans confusion de méthodes, de principes ou d'objets avec la théologie, et cependant en raccordant la philosophie à une sagesse totale ». Que fait la théologie spéculative, si ce n'est « recevoir les dogmes au titre de faits, tout autant que l'expérience? » Que fait-elle, sinon « spéculer en tenant compte de tout le donné » et « raccorder la philosophie à une sagesse totale »? Mais alors que signifie ce passage: « sans confusion de méthodes, de principes ou d'objets avec la théologie »?

On a voulu justifier par l'histoire la notion de « philosophie chrétienne ». « L'histoire rencontre un certain nombre de doctrines qui se donnent elles-mêmes comme des philosophies chrétiennes », disait M. Forest à Juvisy. Mais toute la question est de savoir ce que recouvrait ce vocable et s'il est opportun d'en restaurer l'usage.

On pourrait résumer l'évolution historique de la pensée chrétienne en disant qu'elle est le passage insensible d'une unité confuse et chaotique à une unité distincte et organique.

J'ai montré naguère (1), à la suite de nombreux historiens, que l'augustinisme, la « sagesse augustinienne », la « philosophia christiana » de saint Augustin est en somme une vision chrétienne du monde, qui constitue un essai de synthèse de toutes les connaissances humaines, naturelles et surnaturelles. C'est une théologie supérieure, une théologie au sens large, défini ci-dessus. Mais cette systématisation n'est pas organisée scientifiquement: les problèmes n'y sont pas sériés, les méthodes n'y sont guère distinguées, les préoccupations de technique scientifique en sont absentes.

L'organisation scientifique du savoir a été l'œuvre progressive des siècles. Une part importante revient à Albert le Grand et à son disciple Thomas d'Aquin dans ce travail séculaire (2). Mais les philosophes et les théologiens catholiques d'aujourd'hui sont encore loin d'avoir épuisé la fécondité des principes posés par ces grands

docteurs et partiellement appliqués par eux. La philosophie médiévale a presque toujours souffert de son contact trop étroit avec la théologie. Elle ne s'est dégagée qu'à grand'peine de cette tutelle et quand elle y est parvenue, la réaction a souvent été excessive. Ce fut le cas pour les maîtres de Paris qui inaugurèrent, au XIII^e siècle, un mouvement strictement philosophique à la Faculté des Arts; leur effort impatient, aveuglé par un engouement inconsidéré pour Aristote, se heurta à l'enseignement ecclésiastique — parfois même aux données certaines de la foi — et ils eurent peine à reconnaître le contrôle d'une vérité supérieure sur les conclusions de la recherche philosophique. Mais l'excès opposé est beaucoup plus fréquent. Aujourd'hui encore, bien des philosophes catholiques, déformés par la théologie, ne parviennent pas à s'imposer une méthode strictement philosophique. Du coup, les théologiens, mal informés de la signification précise des conclusions philosophiques, en font un usage malheureux dans l'interprétation du donné révélé. Nous souffrons beaucoup plus de la confusion de la philosophie et de la théologie que de leur isolement. Bien souvent, notre philosophie n'est déjà que trop chrétienne, en ce sens qu'elle intègre des éléments empruntés à la révélation ou à la théologie, sans les assimiler selon les exigences de ses méthodes rationnelles. Dès lors, il faut se garder de favoriser, par l'usage d'un vocable inexact, une tendance contre laquelle il importe au contraire de réagir.

* * *

La conclusion de cette étude sera brève. Il y a des philosophes chrétiens, parce que des chrétiens peuvent se livrer à la recherche philosophique et que leur christianisme les dispose à s'y livrer avec perspicacité, avec prudence, avec sérénité; il les aide de la sorte à élaborer une philosophie vraie. Dans la mesure où elle est vraie, une philosophie est nécessairement compatible avec le christianisme, ouverte au christianisme, utilisable par le christianisme et par la théologie; son contenu pourra coïncider partiellement avec celui de la révélation. Mais une philosophie ne sera jamais « chrétienne » dans un sens formel et rigoureux. On peut, sans doute, parler des philosophies chrétiennes dans un sens purement matériel, pour désigner les philosophies qui ont été élaborées par des penseurs chrétiens. Mais puisque les faits démontrent le danger latent de cet usage, il vaut mieux éviter l'emploi d'un vocable qui, loin d'éclairer quoi que ce soit, est source de confusions et d'équivoques.

F. VAN STEENBERGHEN,
Chargé de cours
à l'Université de Louvain.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (28, 25, 22 ou 17 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg	17 belgas
II. — Pour le Congo belge	22 belgas
III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubangi-Charl, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Égypte, Mexique, Equateur	25 belgas
V. — Pour tous les autres pays	28 belgas.

(1) Cfr. *La philosophie de saint Augustin d'après les travaux du Centenaire*, dans la *Revue néoscholastique de philosophie*, août 1932, février et mai 1933; surtout février 1933, pp. 106-126.

(2) Ce rôle a été souligné dans de nombreux travaux récents. Je l'ai fait moi-même dans un article consacré à *Saint Albert le Grand, Docteur de l'Église*, et paru dans la *Revue catholique* du 12 août 1932.

Gand, ville d'art

Le Salon de Peinture de Gand, qui vient de se clore, fut l'occasion pour les visiteurs de retrouver ou de découvrir l'admirable visage artistique que profère la vieille ville flamande.

Je me souviens du Gand d'il y a quarante ans, du Gand de mon enfance et de ma jeunesse, de ses églises dont les nobles lignes étaient brisées par de minables petites maisons, du reste sans style, de son prodigieux Château des Comtes envoûté par la masse crasseuse d'une fabrique, de son émouvante Abbaye de Saint-Bavon qui n'était que quelques vieilles pierres parmi un fouillis d'herbes folles et de ce pur joyau qu'est l'Achter-Sikkel, alors dissimulé sous les murs hermétiquement blancs de la Loge maçonnique.

Tout cela — et bien d'autres résurrections encore, comme celles des pittoresques et délicates maisons du Marché-aux-Grains et de la place Sainte-Pharailde — tout cela, restitué à sa vraie vie, rendu à sa beauté première, offre une prestigieuse leçon du passé et a notamment transformé la « cuve » de la ville en une « parade » architecturale, unique dans notre pays.

Une telle œuvre a exigé beaucoup de foi, beaucoup d'enthousiasme et beaucoup de continuité.

* * *

A ce *revival* esthétique d'une ville, un nom s'attache avant tous autres : celui de Paul de Smet de Naeyer, cet homme d'État réaliste pour qui l'art existait, et qui mit au service du renouvellement de sa cité natale le don « léopoldien » de voir grand et toute sa ferveur agissante et bousculante.

Paul de Smet de Naeyer eut du reste l'heur de rencontrer dans le bourgmestre Emile Braun un collaborateur qu'animaient une même ardeur citoyenne et un égal vouloir têtue.

Une œuvre comme celle dont bénéficia Gand, en dépit de la valeur et de l'énergie des initiateurs, n'eût été pourtant possible sans le concours d'une élite, qui crée et maintienne l'atmosphère indispensable à un si grand et si long effort de réhabilitation esthétique. Il faut saluer avec gratitude ce groupement d'hommes de tous les partis qui, abattant les barrières politiques, ont, d'un même esprit et d'un même cœur, encouragé, défendu et soutenu cette remise en état artistique de leur ville aimée.

Ainsi naquit et se développa une tradition à laquelle du reste l'édilité actuelle se montre fidèle, puisqu'à peine désaffectés, elle vient d'abattre les noirs et fumeux bâtiments de la gare du Sud et de les remplacer par un parc magnifique et spacieux, où triomphe le génie local des Florales, et qui forme la plus grandiose et la plus souriante entrée de ville qu'on puisse rêver.

* * *

Est-il étonnant que, la nécessité se faisant jour d'innover en matière d'exposition d'œuvres d'art, le mouvement soit parti de Gand et particulièrement de cette Société royale pour l'Encouragement des Beaux-Arts, que préside avec autant d'autorité que de bonne grâce M. Maurice de Smet de Naeyer, ayant pour second le bon sculpteur et critique d'art M. Frédéric de Smet.

A-t-on assez incriminé les jurys d'expositions !

A-t-on assez daubé sur leur parti-pris, voire leur partialité, sur leur incompréhension, même leur incompétence !

À la formule ancienne d'admission, les organisateurs du Salon de Gand ont substitué une formule nouvelle, une formule mixte qui, en ordre principal, fait appel aux groupements qualifiés d'artistes, leur demande d'exercer leur propre police et de choisir,

sous leur responsabilité, les œuvres à admettre, le recours au jury n'ayant lieu que pour les artistes non affiliés à un groupement et qui sont rangés alors sous la dénomination d'indépendants.

Ce qu'il y a de séduisant dans semblable méthode, c'est que, pour la première fois, elle constitue une reconnaissance des groupements d'artistes et que pour le choix des œuvres à présenter au public elle fait confiance à leur bon goût, à leur clairvoyance et à leur conscience.

Cette confiance fut-elle bien placée ? Les résultats obtenus permettent de répondre affirmativement. Les ensembles constitués, au Salon de Gand, par les groupements divers d'artistes eurent beaucoup d'homogénéité ; et chacun d'eux, à côté de toiles de toute première valeur, présenta une synthèse d'œuvres fort intéressantes et qui ne chut jamais dans la médiocrité.

Cette séparation d'écoles a encore cet avantage d'établir, pour l'édification du visiteur, un départage très tranché entre les tendances : à qui passe d'un groupement des Flandres à un groupement de Wallonie, l'impression s'impose très nettement des préférences respectives qui en Flandre vont vers le paysage et en Wallonie vers le portrait et le tableau de genre.

Et enfin, la formule, dont la réalisation fut tentée à Gand — et ce n'est pas son moindre mérite — imprime à un Salon d'art un caractère ordonné, facilitant le jugement et partant propice à l'éducation, et que ne possèdent pas les capharnaïms déjetés, sans logique et sans esprit de suite, que sont trop souvent les expositions.

Que cette façon inédite de ménager le contact entre le public et l'art puisse encore être améliorée et perfectionnée, cela va de soi. Mais la routine des expositions de peinture fut si souvent et si légitimement critiquée qu'il convient d'accueillir avec attention, reconnaissance et sympathie cet essai de libération et de renouvellement qui nous vient de ce milieu gantois où l'art fut toujours honoré et servi — comme une grande tradition locale — avec une passion si lucide et si persévérante.

FIRMIN VAN DEN BOSCH.

Le capitalisme d'Etat aux Etats-Unis

LE PROBLÈME A RÉSOUDRE

L'expérience américaine des crises économiques est beaucoup plus grande que celle de l'Europe ; les crises cycliques ont été ressenties aux Etats-Unis avec une violence dont l'acuité est inconnue ailleurs. Il semble que ce soit la rançon d'une prospérité au développement très rapide, la conséquence normale d'une élasticité exceptionnelle de la consommation due à l'instabilité des fortunes et au caractère improvisé de la richesse.

Etant donnée l'ampleur toujours croissante des fluctuations de prospérité et de dépression, il était indispensable de trouver un remède aux variations de la demande sur le marché américain. Le système de l'économie orthodoxe avec ses correctifs automatiques devenait manifestement insuffisant pour atténuer les mouvements alternatifs de la balance économique. Le correctif monétaire appliqué par le *Federal Reserve System* s'était révélé incapable d'arrêter l'inflation spéculative et de freiner la déflation subséquente. D'ailleurs, l'action d'une structure sociale et économique durable sur les habitudes de la consommation ne pouvait

se concevoir en dehors de traditions et de préjugés ancrés par une longue pratique.

Le gouvernement Roosevelt, élu par la réaction contre les tendances économiques orthodoxes du président Hoover, se trouvait devant deux ordres complémentaires de problèmes : 1^o établir un équilibre stable et durable dans le domaine des échanges économiques; 2^o augmenter immédiatement la capacité des marchés en élargissant le volume des moyens d'achat par l'inflation du crédit, et en accélérant leur circulation par la résurrection de la psychologie optimiste.

Ce deuxième ordre de problèmes, réclamant des mesures immédiates et temporaires, ne doit pas retenir notre attention ici; il n'a rien à voir avec la réforme des institutions. Le président Roosevelt a recherché la solution par des moyens divers et souvent opposés : équilibre radical du budget fédéral au moyen de réduction de dépenses, programme de grands travaux pour plus de trois milliards de dollars, crédits considérables mis à la disposition des industries, chemins de fer, etc., surveillance de la liquidité des banques, et cent autres mesures dont le but primordial est de rendre confiance au public.

Le premier ordre de problèmes est infiniment plus grave; il s'agit de substituer à un système individualiste dont le dynamisme se révèle incontrôlable, une économie dirigée d'un caractère fondamentalement statique.

TENDANCES ET PRÉCÉDENTS

Il est absolument faux de s'imaginer que le contrôle de l'État sur la vie économique soit une improvisation aux États-Unis. Il faut se souvenir de l'attention passionnée accordée par tout Américain au progrès économique pour comprendre que dans le fond de sa pensée ce progrès appartient d'abord à la nation. D'autre part, l'existence des abus et des vices d'un hypercapitalisme tyrannique et monopolisateur a été un fait manifeste depuis très longtemps. Pour y remédier, la politique ordinaire s'est révélée inefficace et c'est alors que le droit public a créé les grandes commissions quasi-judiciaires, chargées de surveiller l'économie du pays. Il n'est pas possible d'analyser ici leur structure et leur fonctionnement (1); qu'il suffise de rappeler la création en 1887 de l'*Interstate Commerce Commission*, chargée d'organiser souverainement la politique des transports entre États, dominant les tarifs de tous les chemins de fer, maintenant la concurrence entre les compagnies, délimitant les parcours, surveillant toutes les communications, sans avoir à répondre, ni devant le Président, ni devant le Congrès, de l'exercice normal de ses fonctions. A côté d'elle apparut, en 1914, la *Federal Trade Commission*, chargée de faire observer la législation anti-trust et possédant à cette fin tous les pouvoirs d'un juge d'instruction, libre d'inspecter les comptabilités de toutes firmes industrielles et commerciales, appelant à sa barre toutes personnes soupçonnées de menées déloyales ou de visées monopolisatrices. En 1916, c'est la *Tariff Commission*, chargée d'étudier les effets des lois douanières sur l'activité industrielle, armée de pouvoirs d'investigation illimités. Il faut y ajouter le *Federal Reserve Board*, le *Shipping Board*, le *Federal Farm Board* et bien d'autres commissions aux allures scientifiques, toutes pourvues de pouvoirs considérables sans avoir de responsabilité politique.

Il est incontestable que ces institutions seraient considérées en Europe comme portant nettement le caractère de l'interventionnisme socialiste; leur pouvoir est considérable sur la vie économique du pays.

(1) Cfr Baron SNOY d'OPPEERS, *La Commission des Douanes et la Politique commerciale des États-Unis*, L'Édition Universelle 1932. Chap. II : l'Évolution du Régime parlementaire aux États-Unis.

Il faut ajouter que leur intervention dans la vie publique a toujours gardé un certain caractère scientifique dont les Américains sont partisans par opposition au caractère politique de la vie parlementaire. Et ceci explique la faveur dont a joui dans l'opinion le fameux *Brains Trust* du président Roosevelt.

L'on ne peut isoler la lutte des États-Unis contre la crise, du précédent de la guerre mondiale. En fait, pendant toute la durée des hostilités, de 1916 à 1918, la nation américaine constitua une économie socialisée aux mains de l'exécutif. L'État fédéral réquisitionna le système ferroviaire dans son intégralité et l'administra souverainement; le *Shipping Board* créa une marine commerciale; le *War Trade Board* dirigea la production et fixa souverainement les prix; le pouvoir politique domina pendant deux ans toute l'activité économique du pays. Cette expérience a été fréquemment invoquée pendant la crise; cette dernière étant considérée comme un danger national au même titre que la guerre, on réclame pour la combattre le même régime dictatorial.

Enfin, les grandes enquêtes économiques et sociales organisées depuis 1918 par le gouvernement fédéral et particulièrement par M. Hoover, comme secrétaire du Commerce et comme président, se basant sur les renseignements secrets recueillis par les grandes Commissions, ont donné à l'administration et à l'opinion publique une vue d'ensemble sur la vie économique du pays, et cette synthèse, quelle qu'en soit l'exactitude, mettant en relief certains malajustements et déséquilibres, devait amener les dirigeants du pays à désirer les corriger de force.

LA NIRA

Le président Roosevelt, arrivé au pouvoir avec le mandat de gouverner « autrement » que son prédécesseur, confronté avec des circonstances tragiques, prit en mains les rênes du gouvernement avec une énergie et une décision qui contrastaient singulièrement avec les derniers mois de l'administration Hoover.

Son audace et son énergie se reflètent surtout dans l'institution fondamentale qui doit dominer les deux premières années de son mandat présidentiel : la *Nira*, ou *National Industrial Recovery Administration*. Le *National Industrial Recovery Act* a été signé le 16 juin 1933. Il a valeur légale pour deux ans, à moins qu'une proclamation présidentielle n'y mette fin antérieurement. Son but, longuement décrit dans le préambule, est entre autres « de diminuer et de soulager le chômage, d'améliorer la situation de la main-d'œuvre, de restaurer l'industrie et de préserver les ressources naturelles du pays ». Le Président y est autorisé « à établir telles institutions, à accueillir et employer tels concours volontaires et gracieux, à nommer, sans égard aux règles légales du Service civil, tels fonctionnaires et employés, et, avec le consentement de l'État, tels fonctionnaires et employés d'État qu'il jugera nécessaires, à déterminer leurs devoirs, leurs pouvoirs, leurs responsabilités et leur statut, et à établir, sans égard au *Classification Act* de 1923, les rémunérations des fonctionnaires et employés ainsi nommés ».

Ce même *Act* décide que, sur requête d'un ou de plusieurs groupes ou associations industriels, le Président peut approuver un ou des codes de concurrence loyale pour telle industrie ou tel groupe, pourvu qu'à ses yeux cette industrie ou ce groupe n'impose pas de restrictions iniques à l'admission parmi ses membres et possède nettement un caractère représentatif, et pourvu que ce ou ces codes n'aient pas en vue de créer des monopoles ou d'éliminer et d'écraser les petites entreprises. Le Président est expressément autorisé à imposer des conditions pour l'approbation d'un code (y compris des exigences de forme dans la présentation des rapports et la tenue des comptes) en vue de protéger les consommateurs, les concurrents, les salariés, etc., et pour sauvegarder le bien public;

il peut établir telles exceptions et exemptions des règles de ces codes qu'il estimera, à sa discrétion, nécessaires pour l'aboutissement de la politique de cet Act.

En vue de forcer les industriels à observer les codes, le Président a le pouvoir d'interdire le transport d'État à État des produits fabriqués par ceux qui ont refusé de s'y rallier. Il peut infliger des amendes à ceux qui, y ayant adhéré, se refuseraient à faire honneur à leurs engagements.

Enfin, le *National Recovery Act* donne au Président des pouvoirs exceptionnels en vue de régler le commerce extérieur; en effet, l'autarchie est une condition du succès de la *Nira*.

Comme toutes les lois américaines, le *National Recovery Act* est extrêmement long et touffu. Il constitue essentiellement une délégation de pouvoirs à l'Exécutif en vue de créer une administration chargée de collaborer avec les « groupes » industriels pour établir des règles nouvelles de travail et éliminer toute concurrence basée sur des méthodes considérées comme anti-sociales.

Pour définir ce système, diverses dénominations ont été proposées; la plus communément admise est « Capitalisme d'État »; le général Johnson recourt cependant volontiers à l'appellation *Guild System*, afin d'insister sur le caractère corporatif de l'institution.

Le *National Recovery Act* ne pouvait manquer d'être taxé d'inconstitutionnalité par ses adversaires; la jurisprudence l'a nettement soutenu jusqu'à présent. Le premier cas qui vint devant les tribunaux est connu sous le nom de *Hot Oil Ban*. Le 12 juillet 1933, le Président, se basant sur l'une des dispositions de la *Nira*, signa un décret prohibant le transport d'État à État des pétroles produits et vendus en contrevention avec les restrictions établies par les États. Ce décret fut attaqué pour inconstitutionnalité devant la Cour suprême du district de Colombie. La Cour débouta le demandeur en déclarant que les pouvoirs présidentiels nouveaux se basaient sur la nécessité : *Salus populi suprema lex*. Parmi les attendus, on peut lire : « Toutes les lois, y compris la Constitution, doivent être interprétées, en cas de péril, à la lumière de la loi de la nécessité ». La même argumentation a été répétée dans un deuxième procès quelques jours plus tard.

LA NIRA EN ŒUVRE

En vue de mettre en œuvre les pouvoirs nouveaux que le *National Industrial Recovery Act* lui avait mis entre les mains, le Président fit appel à un homme célèbre pour son esprit de décision et d'initiative, le brigadier-général Hugh S. Johnson. Celui qui avait lancé l'ordre de mobilisation de l'armée américaine, sans attendre la décision formelle du Congrès sur la déclaration de guerre en 1916, ne pouvait manquer de zèle dans la lutte contre la crise et l'application d'une discipline militaire aux efforts dispersés de l'individualisme américain. Avec une grande habileté psychologique, le général Johnson commença par conquérir l'opinion publique au moyen d'une réclame intensive en faveur du mythe de l'Ère nouvelle (*New Deal*) et de la création de symboles populaires (l'Aigle bleu de la N. R. A.). Il parvint à faire de l'œuvre économique du Président une partie intégrante du patriotisme américain.

Mais le véritable travail de reconstruction n'était pas encore entamé après cet effort. Le général Johnson avait été pendant la guerre l'un des chefs du *War Industries Board*, chargé d'ajuster l'activité industrielle du pays aux besoins de la nation armée. La mission qui lui était donnée par M. Roosevelt comportait l'établissement d'une collaboration du même genre entre les industries de l'État afin de vaincre la dépression; le premier objectif

qui lui était assigné consistait dans la restitution à la masse du public d'un pouvoir d'achat suffisant pour lui permettre de consommer la production normale du pays. Deux idées principales se présentaient à lui à ce sujet : la réduction obligatoire de la durée du travail et l'augmentation des salaires. Pour les réaliser il devait établir les codes de concurrence loyale et faire soutenir par les syndicats ouvriers leur observation et leur maintien.

Le général Johnson et son administration portèrent leur premier effort d'organisation de la concurrence loyale sur les industries fondamentales du pays : ils firent successivement adopter les codes de l'industrie textile, de l'industrie pétrolière, de l'industrie métallurgique, de l'industrie automobile et des mines de charbon. Ils s'attachent maintenant avec une activité fébrile à la mise sur pied des codes d'industries moins importantes.

Les règles de production contenues dans ces codes comprennent généralement :

1° La limitation de la semaine de travail entre trente et quarante heures;

2° Un minimum de salaire horaire, qui est, par exemple, de 23 cents dans l'industrie du bois et de 40 cents dans l'industrie automobile;

3° Des règles détaillées en matière de prix de vente de méthodes de distribution, de contingents, ou bien l'arbitrage d'un corps professionnel comme la *National Automobile Chamber of Commerce* pour régler ces questions;

4° La reconnaissance du droit de contrat collectif de travail pour les ouvriers (ce qui est tout à fait nouveau dans la plupart des États);

5° Des règles particulières à certaines industries, telles que certaines obligations de reboisement pour l'industrie du bois.

L'introduction brusque de ces règles n'alla pas sans susciter des difficultés d'application extrêmement graves. Celles qui ont été le plus fréquemment rencontrées jusqu'à présent furent :

1° l'agitation ouvrière à la suite de la reconnaissance officielle des syndicats; 2° l'établissement d'une proportionnalité suffisante entre salaires et prix de vente; 3° le financement des charges nouvelles imposées à l'industrie.

Pour remédier à l'agitation ouvrière, la *Nira* imposa autant que possible sa médiation en vue d'aplanir tous les conflits; mais cela ne réussit pas toujours et des troubles éclatèrent continuellement. Les deux autres problèmes n'ont pas obtenu de solution adéquate; une fois de plus, la complexité des phénomènes économiques a déjoué les calculs des théoriciens et il semble bien que le pouvoir d'achat libéralement fourni à la masse n'ait pas été utilisé de manière à permettre l'écoulement des stocks produits avec des prix de revient élevés.

Le résultat final de la *Nira* est impossible à prévoir; selon toutes les probabilités, elle ne réussira pas complètement et n'échouera pas totalement, mais elle aura une influence très grande sur l'organisation économique et sur le droit public des États-Unis.

LA NIRA ET LE DROIT PUBLIC

Que la politique de l'Ère nouvelle réussisse plus ou moins, elle n'en laissera pas moins des traces profondes dans le droit public américain. Comme l'écrivait, il y a quelques mois, le professeur Luther Gulick de l'Université de Columbia, « l'évolution des institutions et le progrès économique n'avaient pas marché de pair aux États-Unis, et il était devenu indispensable de modifier la machine gouvernementale principalement dans trois domaines : 1° la délimitation des compétences politiques fédé-

rales, régionales et locales; 2° la division du travail entre les différentes sections du gouvernement, de manière à donner au politicien, à l'administrateur et au technicien leur véritable mission à chacun; 3° les relations des partis politiques et des groupements d'intérêts au mécanisme de contrôle du pouvoir.

La *Nira* est, d'après une conception chère aux Américains, une coopération amicale entre le gouvernement et l'industrie. Par elle, le gouvernement devient la *super-holding company* de la vie économique du pays. Cette compétence prodigieuse de l'État fédéral s'étend inévitablement au territoire tout entier. Les Constituants ayant fait du commerce entre États une matière dépendant exclusivement de la Fédération, ce principe a subi une extension telle que toute l'économie est devenue justiciable des décisions de Washington. Que la *Nira* réussisse ou non, il est inévitable que l'autonomie souveraine des États en éprouve une *diminutio capitis*.

Le *National Recovery Act* comporte une autre atteinte considérable à l'esprit de la Constitution et aux principes de Jefferson. Il consiste en une délégation exceptionnelle à l'Exécutif de pouvoirs réservés antérieurement au Législatif. Sans doute, c'est une délégation temporaire, que la jurisprudence justifie par la nécessité et le danger public, par l'extension au temps de paix des pouvoirs dictatoriaux du Président en temps de guerre. Mais c'est un précédent qui, à raison de son efficacité, deviendra fatalement institutionnel. Cette évolution du parlementarisme américain a été comparée, par plus d'un auteur, aux lois belges des pleins pouvoirs et cette comparaison, toutes proportions gardées, n'est pas dénuée de fondement. Le pouvoir exécutif sortira renforcé de cette expérience.

La *Nira* constitue enfin dans la tradition politique américaine une nouveauté en ce sens qu'elle n'a pas subi la domination d'un parti. Le président Roosevelt n'a pas encombré son administration de créatures à caser. Il a cherché à y placer des experts compétents et dévoués au bien public. Il s'est entouré d'un *Brains Trust* de professeurs dont les affiliations politiques étaient fort ténues. Il a continué dans la *National Recovery Administration* la politique des grandes Commissions confiées à des experts et chargées de travailler scientifiquement à l'abri des influences d'intérêts ou de partis.

D'autre part, la véritable nouveauté de la *Nira* réside surtout dans la reconnaissance des groupements d'intérêts patronaux et ouvriers comme des institutions officielles, agissant normalement d'accord avec le gouvernement pour atteindre des buts économiques fixés à la Nation. Dans un pays où les lois interdisaient les trusts et les cartels et voyaient d'un œil soupçonneux s'instaurer des syndicats, ce fait est révolutionnaire. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher quelle a pu être dans cette révolution le rôle de l'encyclique *Quadragesimo Anno*; il suffit de rappeler le retentissement considérable qu'elle a eue dans toutes les sphères intellectuelles du pays.

L'histoire de la *Nira* n'est pas finie. Les conclusions auxquelles nous sommes arrivés suffisent pour comprendre la rapidité de l'évolution d'un droit public strictement basé sur les principes de la Révolution vers la concentration d'immenses pouvoirs dans les mains d'une administration d'experts, indépendants du contrôle des partis et constituant, dans le vœu de la Nation, un véritable gouvernement aristocratique.

BARON SNOY D'OPPUERS.

Le Cardinal Mercier lisant

Un livre est un ami.

Vérité banale, mais vérité tout de même, à condition que le livre soit riche de valeur humaine.

De telles œuvres sont-elles rares, les vraies amitiés le sont aussi. Là encore la comparaison se soutient. Si l'on demande sur quoi se fonde cette amitié, comment se nouent ces liens, on répondra que le livre d'un écrivain de race, c'est-à-dire, comme l'entend Pascal, derrière lequel se découvre un homme, est toujours une confiance, une tranche de vie vécue, une biographie camouflée.

Sans doute, mais l'explication n'est pas totale. L'amitié n'est pas seulement don de soi; elle réclame une réciprocité, un retour, une réponse. L'intimité naît quand le lecteur, lui aussi, se confie à l'écrivain, se trahit et se livre.

Quand un homme vous donne à lire une œuvre lue par lui avec amour et attention, annotée ou enrichie de gloses marginales, vous devinez quelque chose de son âme. Sa réaction le trahit.

Ces réflexions s'imposent à l'esprit lorsqu'on parcourt les livres laissés par le Cardinal Mercier, et, en particulier, lorsqu'on feuillette ses ouvrages de pédagogie. Il y a infusé quelque chose de son esprit; on y reconnaît la spontanéité de l'élan, l'accent de la voix, le son de son âme.

Ce n'est pas sans émotion que l'on découvre, le long des marges parfois jaunies, ces flèches nerveuses, ces points d'exclamation ou d'interrogation, ces traits de crayon qui encadrent un beau passage, ces « zéros » ou ces « très bien » ou même ces tables des matières dressées par l'éminent et très actif lecteur.

On pénètre dans une intimité.

On surprend un dialogue entre l'écrivain et le Cardinal et, pour peu que l'on se familiarise, ce n'est plus la voix de l'auteur que l'on entend, c'est l'écho dans l'âme du lecteur, que l'on écoute.

Je voudrais noter ici quelques « échos » de cette grande âme en groupant divers passages de trois ouvrages pédagogiques spécialement annotés et marqués de signes approbatifs.

Le premier de ces écrits est un opuscule publié par Henri Poincaré sous le titre : *Les Sciences et les Humanités* (Paris, Fayard, 32 p.).

Le savant mathématicien français y expose, en quelques pages magistrales de permanente actualité, ce que les sciences doivent aux humanités classiques. La brochure n'a ni divisions ni table des matières.

Sur la feuille de garde, de sa fine et sobre écriture, le Cardinal Mercier a tracé lui-même, à l'encre et avec soin, une table des matières à sa manière à lui et il en a inséré les divisions dans le texte même aux pages correspondantes.

Cette table est un petit chef-d'œuvre de concision en même temps qu'une admirable synthèse des avantages et du sens des humanités classiques.

La voici intégralement :

La culture classique développe :

1° *L'esprit d'analyse, la facilité à percevoir les nuances.*

L'analyse grammaticale y contribue. Mais le thème et la version offrent une méthode plus naturelle, plus rapide et moins fastidieuse.

Pp. 11-24.

2° L'esprit d'observation :

a) Par l'analyse elle-même;

b) Par les lettres : les poètes n'appliquent pas leurs épithètes au hasard, ils les écrivent après avoir regardé. Pp. 24-25

3° L'esprit de finesse ou d'intuition, c'est-à-dire de divination, de choix entre les matériaux, d'induction, d'invention. Pp. 25-30

4° La curiosité désintéressée, le besoin d'ascension et d'idéal : « le cœur montagnard » de l'alpiniste. Pp. 30-32

* * *

Le second livre s'intitule : *Théorie de l'Éducation* (Bloud et Gay, Paris, 1923, 110 p.), et a pour auteur le P. L. Laberthonnière. À travers ces pages lues et annotées se révèle ce qu'était pour le Cardinal le sens et le rôle de l'autorité éducatrice.

Écoutez... le lecteur qui approuve :

Sans doute il y a une science de l'éducation. Mais l'éducation n'est pas une science, c'est un apostolat. Et pour être apôtre il faut croire, il faut aimer, il faut se donner sans compter, il faut se livrer à la réalité crucifiante des besoins journalières qu'exige la vie pour les autres, éclairé, soutenu, dirigé par l'espérance ferme et précise que tout ce qu'on laisse prendre et tout ce qu'on livre de soi entre toujours pour quelque chose dans ce que Dieu prépare avec l'humanité (loc. cit., p. 106).

... Qu'on ne dise donc pas, ou au moins qu'on ne laisse pas entendre, que le rôle de l'éducation, c'est de se rendre maîtresse de l'activité de l'enfant. Non, ce n'est pas le rôle de l'éducation, mais son rôle, au contraire, c'est de faire que l'activité de l'enfant devienne maîtresse d'elle-même... Qu'on s'y prenne comme on voudra, on n'arrivera pas à se passer de l'autorité...

Si l'enfant avait une conscience et une raison auxquelles on pût en appeler et avec lesquelles il fût en état de se diriger, son éducation ne serait pas à faire, elle serait faite. Tout ce qu'on peut dire par conséquent, c'est que le rôle de l'autorité en éducation est d'aider une conscience et une raison à naître et à se former... L'enfant a besoin d'être défendu contre lui-même, il a besoin qu'on l'aide à se conquérir (pp. 22-24 passim).

* * *

Le dernier livre que je voudrais signaler est un petit ouvrage de J. Guibert, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris : *Les Qualités de l'Éducateur* (Questions philosophiques. Collection Science et Religion, Bloud et C^{ie}, Paris, 1907, 62 p.).

De nombreux coups de crayon marquent combien certains passages ont trouvé de résonance dans l'âme du lecteur, et révélaient entre ces deux éducateurs des harmonies préétablies. Nous aimons à croire que le philosophe s'est réveillé dans l'évêque, à la lecture de telles pages qui accentuent vigoureusement le rôle capital de la personnalité du maître dans l'œuvre de l'enseignement. Les lignes qui suivent et qu'il souligne ne sont-elles pas l'écho du vieil adage de l'École : *Omne ens agit in quantum est actus?*

Qui ne voit, en effet, que tout être agit suivant ce qu'il est?... Je voudrais donc avant tout que l'éducateur fût préoccupé de valoir, plutôt que d'agir... L'action au dedans coûte plus que l'action au dehors... Je voudrais que tous les maîtres fussent persuadés de trois choses : que la portée de leur apostolat sera en proportion de leur valeur; que cette valeur fût-elle très grande aux débuts, sera vite épuisée si elle n'est entretenue et développée par la culture personnelle; que cette culture, obligatoire pour tous, est possible à tous, pourvu qu'on ait assez de volonté pour économiser du temps et pour posséder son âme (pp. 10-14 passim).

Le temps est à la portée de tous; il se donne à ceux qui le prennent. Le secret d'avoir du temps, je l'ai déjà dit, c'est le secret de s'appartenir. Ce sont d'ordinaire les personnes les moins occupées qui manquent le plus de loisirs. Qui ne sait que le vieux Gladstone, qui a longtemps porté le poids des affaires politiques de l'Angleterre, a toujours trouvé pour sa culture personnelle une ou plusieurs heures chaque jour. Du reste, je ne connais personne, si occupé soit-il, qui n'ait le temps de prendre ses repas. Pourquoi la réfection de l'esprit n'aurait-elle pas aussi ses heures sacrées? (loc. cit., p. 52).

Et comme le Cardinal applaudit à cette réponse à l'objection courante selon laquelle l'orgueil est fille de la science!

Il semble qu'en face des heureux fruits du travail intellectuel, les objections doivent avoir une portée minime. — Vous craignez l'orgueil? Vous avez raison. Mais croyez-vous que l'orgueil naisse du savoir? Il arrive parfois que l'orgueil se prévaut de la science, mais elle naît sans elle et en dehors d'elle; l'amour de l'étude favorise plutôt la modestie et la réserve. — Quant à l'insoumission, elle se rencontre beaucoup plus dans la sottise orgueilleuse que dans l'assiduité à l'étude. C'est dans une âme ambitieuse et livrée à ses desirs que naît l'insubordination; dans l'âme calmée par le recueillement et l'étude, l'obéissance est aimable et facile (loc. cit., p. 48).

* * *

Terminons ici ces quelques lectures pédagogiques de celui qui fut un maître dans toute la splendeur du terme, parce que, dans ce qu'il enseignait, il avait mis toute sa vie. Nous serions heureux si, à travers ces notes éparses, le lecteur avait pu entendre encore, quelques instants, sa grande voix.

LÉON SUENENS,
Professeur de philosophie.

Lettre de Vienne

L'histoire de notre époque abondera en événements inattendus. Qu'un Autrichien (fût-il de la frontière bavaroise) devienne chancelier du Reich, c'est déjà une chose assez admirable. Mais que l'accession de cet Autrichien au siège de Bismarck ait pour premier effet d'opposer l'Autriche à l'Allemagne au point qu'une guerre larvée se produise entre les deux États — et en un temps où précisément leur fusion semblait assurée — c'est un revirement dont les amateurs de paradoxes savoureront longtemps l'ironie. Voilà bien, pourtant, ce que ces derniers mois nous ont réservé de voir. Il y a un an, l'*Anschluss* semblait encore inévitable. La tentative manquée par Curtius, d'autres la reprendraient, et il était moralement certain qu'elle aboutirait tôt ou tard : tant cette union des deux pays était souhaitée par leurs peuples!... On commençait déjà à supputer les limites, les ressources, la puissance du grand État germanique qui devait englober le bassin du Danube supérieur. De part et d'autre de la frontière bavaroise les manifestations unionistes se multipliaient : sans cesse, le culte de l'harmonie musicale fournissait de nouvelles et symboliques occasions de fraterniser...

Toutes ces choses sont passées
Comme l'ombre et comme le vent.

De l'un à l'autre versant de l'Inn, ce ne sont plus que regards méfiants, visages renfrognés, brimades; et les concerts sont d'injures ou de coups de feu.

Il serait d'un facile effet littéraire d'attribuer ce retour de choses à la seule volonté du chancelier Dollfuss. Ce petit homme, haut comme une botte, que ses adversaires appellent *Millimeternich*, est bien l'image de l'Autriche d'aujourd'hui en face du colosse allemand. Sa taille minuscule servira sa légende, mais laissons ce symbolisme populaire... Il est bien certain que Dollfuss n'a pu adopter et maintenir sa politique de résistance à Hitler qu'à la faveur d'un vœu quasi unanime. Un jeune diplomate qui fut témoin des événements nous disait qu'une sorte d'union sacrée s'était conclue autour de lui pour le décider à la lutte actuelle. Souvenons-nous, en effet, qu'il y a en Autriche deux forces principales : un parti catholique (maître des campagnes), un parti socialiste (maître de Vienne). La croix gammée avait sur l'un et l'autre le même effet répulsif. Ajoutons que si le pays ne compte guère de protestants, il a, par contre, plus de juifs que dans l'Allemagne d'avant le Führer. Par ailleurs, céder à Hitler, c'était le désastre financier, car comment le Reich eût-il suppléé aux indispensables crédits français? On conçoit donc que l'opinion autrichienne se soit en grosse majorité prononcée pour la résistance. Seule hésitait la milice civique nommée *Heimwehr*, laquelle, en raison de son caractère fasciste, avait des sympathies pour les chemises brunes. Dollfuss sut la rallier à l'attitude générale. Il a été jusqu'à présent un négociateur, un politique, bien plus qu'un tribun ou un entraîneur d'hommes. Son action pourtant n'a pas été sans risques ni mérites. Suiveur ou suivi, il ne pouvait ignorer quels dangers personnels les fonctions de chancelier comportaient dans l'hypothèse de la résistance. Par le courage calme et modeste qu'il a montré lors de l'attentat récent, on a pu voir que nulle menace ne le prendrait au dépourvu.

Par malheur, cette intrépidité n'est pas générale en Autriche. Il y a, à Vienne, un restaurant où l'on peut lire, sous une fresque d'inspiration bouffonne : « La meilleure partie de la bravoure est la prudence » (*Das bessere Teil der Tapferkeit ist Vorsicht*). Ce pays ne professe qu'un goût médiocre pour l'héroïsme. Expert en l'art de vivre, pourvu de *gemütlichkeit* comme nul autre, il estime plus urgent d'aller godailler sous les tonnelles, de se répandre dans les gargotes de banlieue pour humer le *heurigen* (ou vin nouveau) au son d'une valse de Strauss, que de dresser des barricades ou de faire, dans la rue, le coup de feu contre les nazis. Daniel Halévy écrivait tout récemment que l'Autriche c'est l'inconsistance faite peuple. L'âme viennoise a quelque chose de liquoreux qui l'apparente au *most* plutôt qu'au *branntwein*. Nul pays n'est moins militaire, moins avide des âpres joies du *marschieren*. Dans le passé, ses plus grands soldats furent des étrangers. Et, quant au présent, la question est réglée pour quiconque voit passer un bataillon autrichien après avoir rencontré dans n'importe quelle ville allemande, trois hommes de la *Reichswehr*... L'Autriche aura-t-elle l'énergie de soutenir le combat en cours, ou la verra-t-elle, telle la Mollesse dans le *Lutrin* de Boileau, retomber sur sa couche, lassée au premier effort?

Il faut d'ailleurs reconnaître que sa faiblesse est extrême. Pour s'en faire une idée, rien de tel que de gravir les hauteurs de Cobenzl par une journée claire. Entre le Danube et les Alpes on voit Vienne étendre à l'infini son gouffre bleuâtre, argenté çà et là des paillettes que font les toits miroitants. Deux millions d'hommes vivent là, sous un bon climat, mais dans des conditions économiques invraisemblables. Songez que l'Autriche actuelle compte au maximum 7,000,000 d'habitants. On voit quelle gageure représente cet État monstrueux, tête sans corps, comparable à *l'homunculus* ou au tétard! Dès avant la crise, beaucoup le tenaient pour non-viable. La misère, depuis la guerre, n'y a pas cessé, en dépit des créations philanthropiques des socialistes viennois et des efforts du gouvernement pour soutenir les finances sans cesse défaillantes. A présent, le paupérisme y est pire que jamais. On ne saurait faire

trois pas dans les principales artères de Vienne sans se voir implorer à *mains jointes* par des mendians (trop souvent jeunes et d'apparence valide). Sans nul doute, les Autrichiens mettraient plus de conviction dans leur résistance actuelle s'ils croyaient que leur pays peut vivre, s'ils ne se sentaient pas une nation moribonde que les crédits étrangers, telles des bombes d'oxygène, empêchent seuls de succomber. La situation présente ne saurait se prolonger indéfiniment. Si l'Europe peut éviter l'Anschluss, il faut rendre à l'Autriche confiance en ses destinées. Il faut lui permettre de s'unir à une autre puissance — et la nature a désigné la Hongrie. Pour fédérer ces États danubiens, une tête unique sera peut-être nécessaire : celle d'Otto de Habsbourg, parée de noblesse et de grâce, offre également bien des garanties. Et certes, ce n'est point l'Autriche qui repousserait cette solution : tout socialistes qu'ils sont, les Viennois gardent la nostalgie du passé, et, dans leur mémoire éblouie, le prestige impérial reste associé à la douceur de vivre. On sait, d'autre part, que la Hongrie est restée monarchiste. Souhaitons qu'une double restauration rende bientôt à ces pays complémentaires l'équilibre économique et la santé morale. Et si, en attendant, nous voulons aider l'Autriche, souvenons-nous qu'Hitler la fait boycotter par les touristes allemands. Allons-y à leur place : nous serons les bienvenus.

PAUL DRESSE,
Docteur en philosophie et lettres.

De l'état présent de la philosophie

Trois collections philosophiques françaises

Les valeurs intellectuelles pures sont toujours bien cotées. Alors que le roman bat de l'aile, malgré le bref triomphe des aventures policières qui nous délivrent un peu de cette fausse psychologie à base d'imitation de l'inimitable Proust, alors que la poésie se meurt lentement par rarefaction, malgré quelques aventures spirituelles d'une audace et d'une richesse déconcertantes, mais sans lendemain, les travaux et publications scientifiques suivent leur cours selon un rythme que ni la crise ni les appréhensions de l'avenir ne semblent ralentir. L'intellectuel serait-il insensible à l'orageuse atmosphère du temps présent? Nous ne le pensons pas : il est homme, lui aussi, et souffre en sa dignité humaine avec une acuité d'autant plus grande qu'il saisit mieux le sens des crimes (il faut bien employer ce grand mot) perpétrés contre l'homme. Mais par disposition d'esprit, par méthode de travail, par souci constant de l'immatériel, il s'isole plus aisément que les autres hommes et se perd, en oubliant les tristesses comme les joies ambiantes, dans un objet dont la nature est rebelle à ces affections contingentes. L'économiste ou le moraliste eux-mêmes peuvent déplorer les offenses commises contre l'économie ou la morale : la pureté de l'objet de leur science ne s'altère point.

La philosophie ne souffre pas des injures du temps. L'effort thomiste se poursuit. Nous avons cité naguère l'ouvrage, capital à notre sens pour le développement futur de la métaphysique, de Jacques Maritain : *les Degrés du Savoir*. Il nous faut encore parler de lui aujourd'hui. Son rôle de combattant en première ligne pour le succès de la renaissance thomiste semble terminé. Cette tâche de critique négative qu'il exploita, avec tant de talent, dans ses premiers ouvrages, ne manque pas de grandeur, mais elle

n'édifie pas. C'est à la construction d'une nouvelle intelligence philosophique qu'il se consacre désormais, et non plus à des attaques brillantes. Il nous souvient à ce propos (et non sans sourire) d'un article commencé, voici tantôt deux lustres, et qui heureusement ne vit jamais le jour : « Jacques Maritain ou le Thomisme devant les taureaux », indigne héritage d'une première découverte de Bloy. Un tel genre, agressif et abrupt, plaît au grand public lettré. La fortune de Maritain, outre ses dons exceptionnels qui en sont la source, date de là. Mais convenons qu'étant donné son but qui était d'imposer le thomisme à l'attention, il usait de « moyens riches », de moyens faciles, à succès prompt, et notamment d'un vocabulaire aisément accessible. Aujourd'hui que le moment est venu de (re)construire, et on ne (re)construit durablement qu'avec des matériaux appropriés, le vocabulaire change et se renouvelle, il devient plus abrupt, surtout pour les non-initiés, parce que l'œuvre elle-même est dure et qu'il ne s'agit pas de donner en pâture aux intelligences un thomisme du XIII^e siècle, mais un thomisme qui a grandi, un thomisme du XX^e siècle qui a profité et profite encore des expériences étrangères à son élan propre, parallèles ou divergentes, et aussi de l'immense matériel scientifique accumulé depuis Descartes, parce qu'enfin une philosophie qui ne progresse pas est une scolastique morte et que tout progrès est lié à son expression. D'où, pour user de la terminologie aristotélicienne, deux aspects dans l'œuvre de Maritain : un aspect exotérique ou dialectique lié à ses premiers travaux (*Réflexions sur l'Intelligence et sa Vie propre* formant, semble-t-il, transition), un aspect ésotérique ou philosophique qui affecte ses nouvelles productions. Je ne suis pas sûr que les amis (ou les ennemis parfois) de Maritain qui critiquent l'orientation actuelle de sa pensée en n'y voyant que les difficultés, ne se la représentent pas à travers l'image de sa première méthode, sans se douter que l'axe de sa réflexion a changé en se plantant en plein tuf de la méditation et de l'élaboration constructives, lesquelles nécessitaient une refonte assez complète de l'ancien vocabulaire. L'influence de Maritain en sera sans doute rendue moins étendue, mais elle se diffusera en profondeur.

C'est pour parer, j'imagine, au danger d'un isolement dans une technique trop sévère qui guette les tentatives nouvelles dont le fruit se noue précisément à cause de l'intransigeance de cette technique, que les *Questions disputées* (1) ont été fondées sous la direction de Charles Journet et de Jacques Maritain. Non pas que Maritain recherche le succès ou le retentissement de son influence personnelle : il a assez lutté pour une cause, et avec assez d'abnégation, pour savoir s'effacer devant elle. Un esprit de sa trempe, un cœur comme le sien travaillent uniquement pour la diffusion du thomisme, système actuellement anonyme dont les tenants ne doivent ambitionner que de poursuivre l'œuvre du Maître. Mais il se fait justement qu'un système ne rayonne pas au dehors par la seule vertu de sa profondeur propre : le thomisme du XIII^e siècle n'a pas fait souche à l'époque. Il faut assurer ses assises en recourant aux procédés dialectiques qui attirent de l'extérieur les esprits soustraits à son déploiement de forces intérieures et stimulent la recherche des autres. La méthode des *Questions disputées* qui vise à mettre au point, par préparation problématique (au sens aristotélicien du mot) de leur solution, « les questions difficile sou controversées que le mouvement du temps fait surgir », est précisément très apte à s'attirer à la fois les faveurs du grand public et des spécialistes, car de telles questions, par suite de leur actualité ou la discussion qu'elles suscitent, ont des échos que ne provoque guère la silencieuse systématisation philosophique. Formulées selon la stricte inspiration thomiste, parcourant tous les points essentiels qui se dressent devant l'investigation philosophique ou théologique, les *Questions disputées* contri-

bueront à étendre les frontières du thomisme en lui annexant les *terrae incognitae* des spéculations les plus urgentes ou des vérités méprisées (1).

* * *

Sur un autre plan, et dans un autre domaine, les *Cahiers de Philosophie de la Nature*, publiés sous la direction de Remy Collin et Roland Dalbiez (2), portent également la frappe de l'influence de Maritain dont Roland Dalbiez est, croyons-nous, un des meilleurs disciples. Le thomisme de cette collection est à peine plus voilé que celui des *Questions disputées*, nous voulons dire la préoccupation constante de ramener dans les cadres du thomisme les présupposés philosophiques, quelque peu fuyants ou indécis, des savants biologistes qui y collaborent. Le premier volume, consacré au *Transformisme*, est typique à cet égard : les articles, purement scientifiques, de Gagnebin, Vialleton, Thompson, Cuénot, témoignant, selon la pression plus ou moins accentuée des arguments empiriologiques qu'ils retiennent, d'une confiance plus ou moins grande en l'hypothèse évolutionniste, se terminent par une étude, extrêmement remarquable et d'une vigueur étonnante, de Roland Dalbiez, où les résultats de la réflexion scientifique à *fleur de faits* (ce qui veut dire simplement et en gros que la lumière propre à la science n'éclaire pas le *constituitif* intime du fait qu'elle étudie) instituée par les auteurs précédents sont passés au crible d'une critique générale du transformisme qui emprunte son inspiration au thomisme le plus authentique. La discussion entre Buytendijk et Dalbiez sur le psychisme des animaux et la critique du « platonisme » du premier par le second, les *Réflexions sur le psychisme* de Remy Collin qui aboutissent, par voie d'analyse scientifique (une méthode qui, en l'occurrence, et à notre sens, offre des dangers, parce qu'elle n'atteint que du dehors et par une lumière imparfaite les objets qu'elle se propose), à retrouver les résultats de la recherche philosophique sur la constitution de l'être vivant selon saint Thomas, les ouvrages d'Ewald Oldekop sur le *Principe de hiérarchie dans la nature* ou ce Bohdan Rutkiewicz sur *l'Individuation, l'Evolution et le Finalisme biologique*, démontrent l'orientation thomiste de la collection. Il est heureux de voir comment des savants, très spécialisés dans l'une ou l'autre des sections de biologie, consentent à collaborer, sans arrière-pensée, et avec la seule préoccupation de faire progresser leur science qui, en vertu de son objet, tient intimement à la philosophie, avec des philosophes d'inspiration aristotélicienne. Un savant de l'envergure de Cuénot par exemple ne peut pas ne pas voir combien une observation scrupuleuse du donné biologique, abordé sans ces convictions philosophiques préalables, mécanistes ou antimécanistes, dont il est si difficile, mais non impossible, à l'homme de science de se départir parce qu'elles sont essentiellement envahissantes en vertu de leur *stimulus* propre, se couronne normalement par la doctrine thomiste de la finalité et de l'hylémorphisme, pour ne citer que la principale. La réussite de cette collaboration montre que le thomisme est attractif, qu'il s'adapte avec souplesse aux dernières entreprises de la science moderne et qu'il n'existe pas d'antinomie, en ce point crucial de la biologie qui résume tous les autres, entre la saine science et la saine philosophie. On l'a dit maintes fois : les faits sont plus forts que les préjugés. Le vrai biologiste ne s'attache qu'à eux, et si peu à peu il se rapproche des thomistes, c'est parce que le thomisme, dans la diversité actuelle des doctrines philosophiques, offre seul une explication cohérente du fait biolo-

(1) Sont parus jusqu'à présent : J. MARITAIN, *Religion et Culture*; CH. JOURNET, *La Juridiction de l'Eglise sur la Cité*; J. VIALATOUX, *Morale et Politique*; OL. LEROY, *Les Hommes-Salamandres*; G. DANDOV, *L'Ontologie du Vidanta*; EUG. DÉVAUD, *La Pédagogie scolaire en Russie soviétique*; R. LE MASSON, *Philosophie des Nombres*; N. BERDIAEFF, *Problème du Communisme*; J. MARITAIN, *De la Philosophie chrétienne*.

(2) Éditeur : J. Vrin, place de la Sorbonne, Paris.

(1) Éditeur : Desclée, De Brouwer et Cie.

gique. Le savant, parce qu'il est homme, porte en lui une aspiration confuse, presque incoercible, à la systématisation de ses découvertes dans le cadre d'une philosophie qui les soutienne rationnellement. Mais il est rare que cette aspiration ne soit pas, dès avant l'investigation, canalisée dans des plans de pensée aprioriques qui s'opposent à son développement normal. N'oublions pas, en effet, que la science a consommé, depuis Descartes, sa rupture avec la philosophie. Si, dans l'abstrait et selon l'ordre hiérarchique, la lumière de la science est polarisée par celle de la philosophie, en fait et dans l'état de choses concret actuel, la réflexion scientifique a tendance à se suffire à elle-même. En d'autres termes, si, en vertu de la structure de l'intelligence humaine, le savant passe aisément du plan de la science au plan du sentiment ou de l'émotion philosophiques, en vertu du dynamisme propre à sa méthode, il est rebelle à la construction philosophique qui use d'une tout autre lumière. Or un sentiment ou une émotion, si pénétrés qu'ils soient d'intelligence, sont nettement insuffisants pour nouer des liens solides entre science et philosophie. Ils offrent même un très grand danger parce que, facilement mobiles et variables dans leurs manifestations, ils s'invisèrent fortement dans l'attitude spéculative et dirigent de la sorte, de l'intérieur et à l'aveugle, la marche en avant de la pensée scientifique. C'est pourquoi les conversations entre savants et philosophes sont généralement si stériles. Ajoutons à cela l'opposition entre deux lexiques conceptuels différents, l'un à base d'interprétation empirique des faits, l'autre à base de pénétration métaphysique de ces mêmes faits. Et cependant une collaboration entre savants et philosophes est capitale pour l'avenir de la science, car celle-ci ne peut s'éterniser, comme elle l'a fait jusqu'à présent, dans la recherche des causes prochaines. D'autre part, la science a précisément pour objet la recherche de telles causes. Par elle-même, elle ne va pas plus loin. D'où la nécessité d'une renaissance de la philosophie de la nature, au sens des anciens, où procédés scientifiques et procédés philosophiques se rejoignent et s'épaulent réciproquement. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés de fait qu'elle rencontrera. Malgré tout, une tentative comme celle de Remy Collin et de Roland Dalbiez, traduisant une des aspirations les plus chères de Jacques Maritain et sur laquelle il est souvent revenu, marque une date importante de l'histoire de la philosophie contemporaine. Si elle réussit, comme nous le souhaitons, elle sera signalée par les historiens futurs comme une renaissance philosophique anticartésienne (1).

* * *

Le second volume des *Recherches philosophiques* (2) publiées par A. Koyré, H.-Ch. Puech, A. Spaier prolonge, comme le premier, ce qu'on pourrait appeler les tendances de l'Université officielle française. Celle-ci comporte encore quelques grands noms. Mais quel effrittement dans l'effort, quelle impression de vieillesse dans ce désir de renouvellement! Enregistrons cependant cet aveu qui en dit long sur l'indigence d'une recherche qui veut maintenir le kantisme qu'elle cèle secrètement en elle-même, tout en le dépassant : « Impossible de ne pas s'accorder des lois qui gouvernent le monde, de ne pas découvrir une ordination en soi, non seulement des êtres physiques, mais aussi des rapports purement mathématiques, et qui permet tant de les dominer que de résoudre sans détours jusqu'aux difficiles problèmes « d'existence », au lieu

(1) Voici les titres de ces remarquables cahiers. Ouvrages de collaboration : *Le Transformisme*, *Mélanges*; *Vues sur la Psychologie animale*; REMY COLLIN, *Réflexions sur le Psychisme*; M. MASQUAT, *Aristotele naturaliste*; F.W. OLDEKOP, *Le Principe de Hiérarchie dans la Nature*; B. RUTKIEWICZ, *L'Individualisme, l'Évolution et le Finalisme biologique*.

(2) Éditeur, Boivin et Cie, rue Palatine, Paris. La présentation du volume est magnifique. La partie principale est constituée par diverses études sur les transcendances.

d'avancer péniblement dans les chemins creux des solutions limitées et spéciales; impossible enfin de ne pas intégrer les événements à un dynamisme générateur dont ils ne sont que les manifestations transitoires. Voilà donc des réalités supérieures dont il serait vain de vouloir se passer. Sans doute, ces transcendances, pour les appeler par leur nom, sont irrémédiablement sujettes à caution parce que seules d'indirectes références peuvent les atteindre et qu'elles sont soustraites au contrôle des sens. A tout moment elles subissent, elles appellent des retouches; périodiquement, elles sont soumises à de nouveaux examens d'aptitude et d'authenticité. » La poursuite des transcendances est l'âme de la spéculation. Et si l'on sent aujourd'hui un renouveau philosophique, c'est peut-être surtout grâce à une conscience plus aigüe du caractère dramatique et pressant de cette recherche. » Il n'est pas inutile d'indiquer brièvement les confusions de ce texte. Curieux renouveau qui ne s'appuie que sur une tentative irrémédiablement sujette à caution! En réalité, ce dont souffre la pensée ici exprimée, ce n'est point d'un conflit de phrases trop patent, c'est d'un concept bâtard de la philosophie, singulier magma de réflexions en marge de la science et où parasite un embryon de métaphysique. On comprend alors qu'étouffée dans l'atmosphère « scientifique », la philosophie en appelle, en ce qui concerne les transcendances, à d'indirectes références ou au contrôle des sens (ou à de périodiques examens). C'est bien là le vice profond d'une philosophie qui n'est plus qu'un épiphénomène de la science dont le rythme est ici décrit par transposition à la philosophie. En dépit du talent de ses directeurs et de ses collaborateurs, aussi longtemps que les *Recherches philosophiques* persévéreront dans cette voie, on peut craindre pour l'avenir du renouveau philosophique.

MARCEL DE CORTE,

Assistant à l'Université de Liège.

Pécatti

Connaissez-vous Pécatti?

Vous ne connaissez pas Pécatti?

Comment peut-on ne pas connaître Pécatti!

Pécatti est la poupée de Lisette.

Pécatti est née le 6 décembre 1932. Saint Nicolas dut l'acheter cette année-là, quelque chose comme 7 fr. 50. Il l'aurait eue pour 5 francs, en 1933, à l'Uniprix.

Sept francs cinquante, direz-vous, ce n'est pas le prix d'une belle poupée. Pécatti ne doit pas être fort jolie.

D'abord, est-ce que vous croyez que ce sont toujours les jouets les plus chers qu'on aime le plus? Je connais des petites filles possédant des poupées ravissantes, qui ont certainement coûté plus de 100 francs; avec une perruque en cheveux véritables et des yeux qui se ferment; des poupées, qui crient « Maman » quand on leur pousse sur le ventre. Bref, des poupées qui sont presque de vrais bébés.

Et ces petites filles ont aussi un vieil ours au musée tout pelé, comme le cheval de bon papa; un vieil ours manchot, aux oreilles effilochées, à la plante des pieds usée qui laisse échapper le rembourrage de leurs pattes; un sale vieil ours à qui il manque un œil et dont le poil est râpé comme une carpe de parloir de couvent. Une crasse, enfin.

Eh bien, par moment, ces petites filles aiment mieux le vieil ours que la belle poupée.

Alors, qu'est-ce que cela peut bien faire que Pécati n'ait coûté que 7 fr. 50 à saint Nicolas, du moment que Lisette l'aime bien ! Et Lisette en raffole, tout bonnement.

* * *

Pourquoi cette poupée de 7 fr. 50 s'appelle-t-elle Pécati ?

A dire vrai, je n'en sais rien. Et Lisette non plus ; elle l'a baptisée comme ça, un jour, sans savoir pourquoi. Les petites filles qui baptisent leurs poupées ne sont pas obligées de leur donner des noms reconnus par les services de l'Etat civil. D'ailleurs Pécati sonne aussi bien que Mélanie, et c'est plus original.

Qu'elle était charmante à sa naissance, Pécati !

Saint Nicolas l'avait apportée dans une boîte en carton dont il avait enlevé le couvercle ; posée en déclivité sur une tirelire en fer-blanc, près du coin gauche de la cheminée, Pécati tendait deux petits bras ronds à Lisette qui, médusée, restait plantée comme un piquet dans l'embrasure de la porte.

Elle n'osait pas avancer, et se retournait avec un regard à la fois interrogateur et émerveillé qui semblait dire : « Est-ce bien pour moi, cela ? Est-ce que je puis la prendre ? »

On lui dit oui, et elle la prit.

Oh ! avec infiniment de précautions d'abord. Une petite fille qui prend une poupée en mains pour la première fois la manie toujours comme si elle était en verre de Venise. C'est à peine si elle ose la toucher, de peur de défriser une boucle, de défaire un pli ou de froisser le tuyautage d'un bonnet. D'ailleurs la petite fille a raison : une poupée toute neuve, c'est comme un bébé qui vient de naître ; sa fragilité doit être traitée avec des égards.

Seulement voilà ; les précautions ne durent jamais longtemps lorsqu'il s'agit de poupées.

Lisette eut vite fait connaissance de la sienne, et s'enhardit rapidement à l'examiner de plus près. Est-ce qu'on peut la déshabiller ? Est-ce qu'elle a une « combeson » ? (par quoi Lisette entend une combinaison). Est-ce que ses souliers s'enlèvent ?

Toutes questions auxquelles il n'est qu'un moyen de répondre avec certitude : c'est de se livrer à l'enquête soi-même.

Et voici Lisette, installée sur un tabouret, avec Pécati à plat ventre sur ses genoux. Il s'agit de savoir si la robe a des boutons, et si, par conséquent, on peut l'« aboutonner » et la déboutonner. Car une robe sans boutons, voyez-vous, ce n'est pas une robe !

Heureusement, bien qu'elle ne coûte que 7 fr. 50, Pécati a une robe à boutons. La robe s'enlève et découvre une combinaison-culotte en grosse mousseline empesée qui, elle, n'est maintenue en position que par une petite épingle. En dessous de la combinaison-culotte, c'est Pécati-nature, en véritable carton-pâte.

Les chaussettes sont en coton blanc ; les souliers sont en papier, avec une mince semelle de carton.

Ce n'est pas très riche. Mais dites : pour 7 fr. 50 !

Et puis, Lisette n'a que trois ans. Elle ne voit aucune différence entre la fruste mousseline et le crêpe Georgette ; le coton des chaussettes vaut, à ses yeux, la soie la plus fine ; et les souliers noirs en papier verni lui font autant d'effet que s'ils étaient en chevreau glacé.

Au surplus, les souliers de papier s'enlèvent, et c'est tout ce que Lisette leur demande. Ils s'en vont même tout seuls, et le soir du premier jour Pécati en aura déjà égaré un, à tout jamais...

Et c'est une Pécati à moitié déchaussée que Lisette fit dormir à côté d'elle, la nuit suivante, sur son oreiller.

* * *

Quelques jours après s'égara, Dieu sait comme, la chaussette du pied sans soulier, et le soulier de l'autre pied. Que voulez-vous !

C'est si petit, une chaussette de poupée, et une fois que le coton s'est donné, c'est trop large pour bien tenir sur un pied de poupée en carton-pâte.

Et, évidemment, la seconde chaussette fut perdue aussi, avant longtemps.

Pécati, dès lors, dut vivre pieds nus. Ce n'est pas bon pour les petites filles, de vivre ainsi ; ce n'est pas fameux non plus pour les poupées.

Pécati attrapa un rhume. (Du moins Lisette le prétendit.) On lui mit autour du cou l'écharpe d'une autre poupée et une couverture supplémentaire dans son berceau. Au bout de cinq minutes elle fut guérie. (C'est Lisette, du moins, qui l'affirma.)

Elle eut ainsi beaucoup de maladies au cours de sa brève existence, et maints accidents.

Un beau matin, dans son impatience à lui remettre sa robe, Lisette lui arracha un bras. Seulement quand un bras de poupée s'en va, l'autre fiche le camp du même coup, car c'est un même élastique qui les fixe au corps.

Pécati-pieds-nus devint donc manchote ; mais Lisette ne l'aima pas moins pour cela. Est-ce qu'on s'attache à une poupée uniquement pour ses bras ?

* * *

Un jour, à sa maman qui rentrait, Lisette déclara :

« Pécati était sale, tu sais. »

Hélas ! quel nouveau malheur lui était arrivé ?

« Je l'ai lavée », continua Lisette.

O catastrophe !

« J'ai frotté sa figure avec ta brosse à dents et du Vim. Elle est belle, tu sais, maintenant. Elle dort. »

La maman de Lisette s'approcha du berceau où dormait Pécati. O abomination !

Elle n'avait plus ni lèvres, ni yeux ; sa figure n'était plus qu'une boule ronde, avec quelques aspérités uniformément bariolées d'un rose sale. Et Pécati n'avait plus de cheveux ; son crâne ouvert laissait voir, près du cou, le crochet qui rattachait la tête de Pécati à ses jambes !

— Mais Lisette, tu lui as arraché sa perruque !

— Non.

— Mais elle n'a plus de cheveux !

— Ils sont partis tout seuls.

— Tout seuls ?

— Oui, tout seuls. Quand j'ai mis Pécati dans l'eau chaude pour la rincer.

— Et où as-tu mis ses cheveux ?

— Dans le cabinet.

Lisette est une fille d'ordre. Elle n'aime pas de laisser traîner les choses inutiles. Et que peut-on bien faire d'une perruque décollée ?

...Ce qui restait de Pécati dormait dans son berceau.

* * *

Pécati n'avait plus grand'chose à perdre. Elle le perdit bientôt.

Comme tous les gens sans cervelle, un jour elle perdit la tête ; et comme sa tête était attachée aux jambes par un même fil de fer, ses jambes filèrent par la même occasion.

.....

Maintenant de la poupée à 7 fr. 50 il ne reste plus qu'un tronc ; les membres détachés, à tour de rôle ont disparu. Dieu sait où. (Dieu le sait, et aussi le papa et la maman de Lisette qui, toute les semaines, font un nettoyage par le vide.)

De Pécati il reste un tronc avec lequel Lisette ne joue plus, mais qu'elle n'a pas permis de faire disparaître. Elle y tient; c'est un souvenir. Il gît parmi d'autres débris sacrés, au fond de la grande armoire où l'on farfouille à la fin des longues après-midi d'hiver, lorsque le plancher est jonché de tous les autres jouets dont on est fatigué.

Le tronc nu, lisse et maculé, a rejoint là des ressorts de locomotive, des ailes d'avion, les restes d'un jeu de construction, des détroques de poupées et que sais-je encore: tout un bric-à-brac.

Lisette règne sur ce marché aux puces, et lorsque, parmi ces décombres, elle retombe sur le pauvre tronc, elle se redresse dans un attendrissement joyeux, comme au revoir inattendu d'une chère vieille connaissance :

« Pécati!!!... »

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

<p>F. c. Laroche & c^o (Vin champagnisé de la Moselle)</p> <p>Abbaye de l'Alzette (Vieille liqueur du Luxembourg)</p> <p>Vins de Messe J. DE MULLER fournisseur de S. S. Pie XI</p> <p>Bourgogne-Bordeaux</p> <p>Dépôt : FORGET J. 28, av. des Hortensias, Bruxelles Tél. 15.22.38</p>	
--	---

VIENT DE PARAITRE

L'UNION A DIEU

D'après les lettres de direction
de

DOM COLUMBA MARMION

par

D. RAYMOND THIBAUT

Un volume in-8°, 288 pages

15 francs belges

Avec un beau portrait en héliogravure

12 francs français

LES PLUS BELLES PAGES
DES LETTRES SPIRITUELLES
DE DOM MARMION

Rappel :

25^e mille

Un Maître de la Vie Spirituelle Dom Columba Marmion

par D. RAYMOND THIBAUT

ouvrage couronné par l'Académie française

Un volume in-8°, XVI-556 pages,

20 francs

COOSEMANS

JOAILLIER ET ORFÈVRE
DE L.L. M.M. LE ROI ET LA REINE
25, AV. DE LA TOISON D'OR BRUXELLES